



Cahier de recherche
Continentalisation 04-05

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE JAPON-MEXIQUE EST ENFIN SIGNÉ: UNE ÉTAPE HISTORIQUE POUR LA POLITIQUE COMMERCIALE NIPPONE

Éric Boulanger

Novembre 2004



Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succ. Centre-ville,
Montréal, H3C 3P8

Tel : (514) 987 3000 # 3910
<http://www.ceim.uqam.ca>

GROUPE DE RECHERCHE SUR L'INTEGRATION CONTINENTALE
<http://www.gric.uqam.ca>

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteur-e et ne reflètent pas nécessairement ceux du Groupe de Recherches sur l'Intégration Continentale (GRIC) ou des membres du Centre Études internationales et Mondialisation (CEIM).

« Négocier un accord de libre-échange est exaltant. C'est comme peindre une toile vierge ».¹

AVANT-PROPOS

Lorsque le Japon a signé son premier accord de libre-échange (ALE) avec Singapour le 13 janvier 2002, certains observateurs de la scène politique nipponne n'y ont pas vu le début d'une nouvelle ère libre-échangiste, mais bien l'expression de l'incapacité de la société japonaise d'affronter la mondialisation et de Tokyo de modifier en conséquence sa politique commerciale. En effet, plusieurs facteurs singuliers, notamment l'exclusion de l'agriculture, le poids et l'influence du Japon dans l'économie de la cité-État, ont concouru à faciliter la signature de cet ALE, au point où celui-ci est apparu comme un cas d'exception, alors que les négociations avec d'autres pays, dont le Mexique, n'avançaient guère.²

C'est donc avec étonnement qu'on apprenait, en mars 2004, que les gouvernements japonais et mexicain avaient conclu un ALE qui, de plus, satisfaisait les deux parties au niveau de l'agriculture, secteur sur lequel achoppaient les négociations. D'ailleurs, les négociations sur un ALE Japon-Australie avaient échoué à l'été 2003 justement parce que Tokyo refusait de discuter d'agriculture, ce qui avait alors fait craindre le pire pour les négociations avec le Mexique.³ L'ALE a été signé, finalement, le 17 septembre 2004 à Mexico par le premier ministre japonais Junichiro Koizumi et le président mexicain Vicente Fox. Il doit entrer en vigueur le 1^{er} avril 2005.

Cette entente a comme nom officiel : « Accord entre le Japon et le Mexique pour le renforcement du partenariat économique ».⁴ Le nom de l'accord ne fait pas référence au libre-échange, car il est entendu que, si le libre-échange en est le volet principal, l'accord vise à développer l'ensemble des relations économiques entre les deux pays. Il embrasse donc, en plus du libre-échange, les politiques de concurrence, les politiques visant l'amélioration du milieu des affaires et les politiques de coopération bilatérale en matière de promotion des investissements et des échanges, du développement industriel, des PME, de la science et de la technologie, de formation et d'éducation, de propriété intellectuelle, d'agriculture, de tourisme et d'environnement. Il reflète la stratégie japonaise de signer des partenariats économiques qui lui offrent une plus grande influence dans les affaires intérieures de ses partenaires en sachant fort bien, d'une part, que la compétitivité de son économie servira de rempart contre la concurrence étrangère induite par la libéralisation des échanges et, d'autre part, que le poids des secteurs peu concurrentiels fera en sorte qu'ils ne tomberont pas aux mains de firmes étrangères pendant leur restructuration.

En incluant les annexes, l'accord a 1240 pages, plus du double de l'ALE Japon-Singapour. Ceci s'explique par l'inclusion de l'agriculture et les nombreuses restrictions imposées par les deux pays sur la libéralisation des échanges qui se fera de façon graduelle, à partir de 2005, sur une période pouvant atteindre 11 ans pour des produits agricoles spécifiques.

INTRODUCTION : BANAL POUR L'UN, HISTORIQUE POUR L'AUTRE

¹ Un négociateur de l'équipe japonaise, cité dans le *Nihon Keizai Shimbun*, 19 avril 2004. L'auteur remercie Béatrice Alain, Dorval Brunelle et Christian Deblock pour leurs remarques et commentaires.

² Hussain Khan, « Mexico Free Trade Founders on Japan's Farmers », *Asia Times Online*, 17 octobre 2003. En ligne : <http://www.atimes.com> ; Éric Boulanger, « Accords de libre-échange : où va le Japon? », Groupe de recherche sur l'intégration continentale, Note de recherche n° 02-03, août 2002. En ligne : <http://www.ceim.uqam.ca> .

³ *Nihon Keizai Shimbun*, 16 & 17 juillet 2003

⁴ Ministère des Affaires étrangères, *Agreement between Japan and the United Mexican States for the Strengthening of the Economic Partnership*, Tokyo, septembre 2004. En ligne : www.mofa.go.jp . Nous parlerons de l'ALE Japon-Mexique afin de ne pas alourdir inutilement cette chronique.

Le Japon est le 43^e pays avec qui le Mexique signe un ALE.⁵ Si la chose peut sembler banale pour ce pays, en revanche, pour le Japon, c'est un accord historique dans la mesure où le gouvernement a dû neutraliser le très puissant lobby agricole pour arriver à ses fins. À maintes reprises, le lobby agricole – le point de convergence des intérêts anti-libre-échangistes de la société japonaise : politiciens, bureaucrates, fermiers, pêcheurs, compagnies agroalimentaires, de transport et de distribution – a paralysé les négociations sur le libre-échange avec plusieurs pays, dont le Mexique. Il faut se rappeler que ce groupe de pression avait réussi à semer le doute lors des négociations avec Singapour, quand il a fait valoir son opposition à l'ouverture du marché des poissons rouge aux producteurs de la cité-État (un marché de quelques millions de dollars à peine) !⁶ Même si on s'éloigne un peu du thème de la présente chronique, il est bon de noter que, grâce à cet ALE avec le Mexique, le rapport de force entre le monde rural et le monde urbain au Japon a été altéré à tout jamais, jetant à terre la dernière barrière à l'ouverture de l'archipel au commerce étranger et faisant une brèche dans le mythe d'un pays dont l'identité nationale passerait inévitablement par la protection d'un mode de vie rural ancestral.

Même si à Tokyo il était entendu, depuis le début des négociations, qu'il serait impossible de parachever un accord comparable à celui qui avait été conclu avec Singapour dans la mesure où il fallait trouver un terrain d'entente en matière d'agriculture, les négociations ont été à maintes fois interrompues à cause des forces anti-libre-échangistes et pro-agricoles au sein du Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir. C'est ainsi qu'après plus d'un an de négociations, les deux parties ont été incapables d'arriver à une entente, dans les délais fixés au début des pourparlers, pour que le PM Koizumi et le président Fox puissent la signer lors de leur rencontre en octobre 2003. C'est grâce à l'intervention politique du PM Koizumi, à l'influence de plusieurs personnages influents du PLD qui ont réussi à « calmer » le lobby agricole et à l'imposition d'une date butoir (le 31 mars 2004) par le Mexique, qui ont fait en sorte que les négociations ont pu reprendre après l'échec du mois d'octobre.⁷ Si, à la fin, le Japon et le Mexique ont réussi à dégager un compromis en matière d'agriculture c'est avant tout parce que les bénéfices économiques qu'ils retirent de cet ALE sont considérables.

En premier lieu, le Mexique est devenu un carrefour de libre-échange, non seulement pour les Amériques, mais également pour l'économie mondiale. À l'intérieur du cadre des règles d'origine, le Japon a tout de même un accès plus facile et préférentiel aux économies de l'ALENA, de l'Amérique du Sud, voire de l'Europe par le truchement de l'ALE que le Mexique a signé avec l'Union européenne.

En deuxième lieu, les exportations japonaises seront inévitablement en hausse pour fournir le Mexique en produits manufacturés de toutes sortes ; pièces de machinerie, produits de consommation, équipement industriel, produits de transport, composants et pièces électroniques, etc. En revanche, le Mexique prévoit hausser ses exportations de produits agricoles et de produits manufacturés, comme les composants électroniques et les pièces automobiles ou à faible intensité technologique, mais qui ne mettront que peu de pression sur le surplus commercial récurrent que le Japon dégage avec le Mexique.⁸ À l'heure actuelle, 90 % des exportations mexicaines prennent la direction des États-Unis et du Canada et les nombreux ALE signés par le Mexique n'ont pas eu un effet tangible sur la destination finale des exportations du pays, sauf pour renforcer les flux commerciaux vers l'Amérique du Nord et, dans une moindre mesure, l'Europe (depuis 2000).⁹ Le gouvernement mexicain estime tout de même que la hausse des exportations vers le Japon sera de l'ordre de 10,6 % annuellement pour les dix prochaines années et il espère créer 277 000 nouveaux

⁵ ALE Japon-Mexique, « Overview », Tokyo, septembre 2004.

⁶ É. Boulanger, *op. cit.*, août 2002.

⁷ *Nihon Keizai Shimbun*, 15 mars 2004 ; *Japan Times*, 17 janvier 2004.

⁸ Le Mexique espère devenir un important fournisseur du Japon en produits alimentaires. Nous y reviendrons.

⁹ *Nihon Keizai Shimbun*, 13 mars 2004.

emplois.¹⁰ Mais le Mexique avait, en 2003, un déficit commercial de près de 7 milliards \$US sur un commerce bilatéral évalué à 7,62 milliards \$US.¹¹ Il est également bon de noter qu'en 2003, le Mexique imposait des tarifs sur 84 % (un tarif moyen de 16,1 %) des produits japonais et le Japon faisait de même sur 30 % des produits mexicains.¹²

En troisième lieu, les dispositions sur l'investissement (une condition incontournable que Tokyo exige de tous les pays qui désirent un ALE) permettront de niveler le terrain de la concurrence en Amérique du Nord en accordant aux firmes japonaises des avantages et une protection qu'elles n'ont jamais eu vis-à-vis leurs concurrentes américaines et canadiennes.

Dans ce texte, nous mettrons en relief ces trois zones de bénéfices qui sont à l'avantage évident du Japon et qui s'inscrivent directement dans la stratégie de Tokyo de signer des ALE avec des pays qui sont (ou qui ont le potentiel de le devenir) des bases de production régionales. La taille du marché local est un avantage, mais pas un préalable incontournable comme l'indique l'intérêt du Japon pour un ALE avec la Malaisie. C'est par le truchement d'ALE, construits sur mesure, que le Japon gère dorénavant son processus de désindustrialisation, car c'est une habitude japonaise plus que centenaire que de contrôler le commerce extérieur du pays et de ne pas le laisser aux forces du marché. C'est ainsi qu'on peut affirmer que les négociations d'un ALE en cours avec la Thaïlande, les Philippines (75 % de l'ALE a été négocié), la Malaisie et la Corée du Sud vont déboucher sur des ententes préliminaires dans les prochains mois, du moins d'ici à la fin de 2005 ou 2006.¹³ Le Mexique se donne ainsi une longueur d'avance, en particulier dans le domaine de l'automobile et de l'électronique où les firmes japonaises sont impatientes de reconquérir des parts de marché perdues depuis la signature de l'ALENA et de l'ALE avec l'Union européenne.¹⁴

LE MEXIQUE, CARREFOUR DE LIBRE-ÉCHANGE

En tenant compte de l'ALE avec le Japon, le Mexique a des ententes de libre-échange et d'échanges préférentiels avec 43 pays représentant les deux tiers du PNB mondial.¹⁵ Cependant, il ne fait aucun doute, que pour le Japon, le Mexique est avant tout son cheval de Troie pour conquérir le marché de l'ALENA et celui de la ZLEA lorsque cette dernière verra le jour. Le Mexique deviendra, fort probablement, une base de production et une plate-forme d'exportation vers les Amériques en complément, et non pas en remplacement, de l'Asie, depuis longtemps la principale plate-forme d'exportation du Japon dans le monde. Si les nombreux ALE dont le Mexique est signataire sont un avantage certain, l'intérêt du Japon se concentre pour l'instant sur les économies de l'ALENA et de l'Amérique du Sud. Alors que dans le cadre de l'ALENA les tarifs mexicains sur les produits américains ont à peu près été tous éliminés, le Japon se voit toujours imposer un tarif moyen de 16,1 % et des tarifs plus élevés sur l'acier et les automobiles (pièces et composantes). De plus, les firmes japonaises ont été durement atteintes par le traitement préférentiel que le Mexique accorde aux firmes américaines et canadiennes. C'est ainsi que, selon

¹⁰ *Bridges Weekly*, « Japan, Mexico Reach Free Trade Agreement », vol. 8, n° 10, 18 mars 2004. En ligne : <http://www.ictsd.org/weekly/04-03-18/story4.htm>

¹¹ *Nihon Keizai Shimbun*, 13 & 18 mars 2004.

¹² *Nihon Keizai Shimbun*, 11 mars 2004.

¹³ METI, « Japan's Policy to Strengthen Economic Partnership » Tokyo, août 2004 ; Ministère des Affaires étrangères, « Japan's FTA Strategy », octobre 2002. En ligne : <http://www.infojapan.org/policy/economy/fta/strategy0210.html> .

¹⁴ Pour plus de détails sur les négociations, le lecteur peut se référer à l'annexe A qui présente une chronologie détaillée des négociations informelles et formelles entre le Japon et le Mexique de 1998 à aujourd'hui. L'annexe B présente le processus de libéralisation des tarifs douaniers et des quotas pour les principaux produits échangés entre les deux pays. Finalement, l'annexe C indique la valeur des principales exportations et importations du Japon avec le Mexique, la part du Mexique dans les échanges et les deux principaux marchés rivaux.

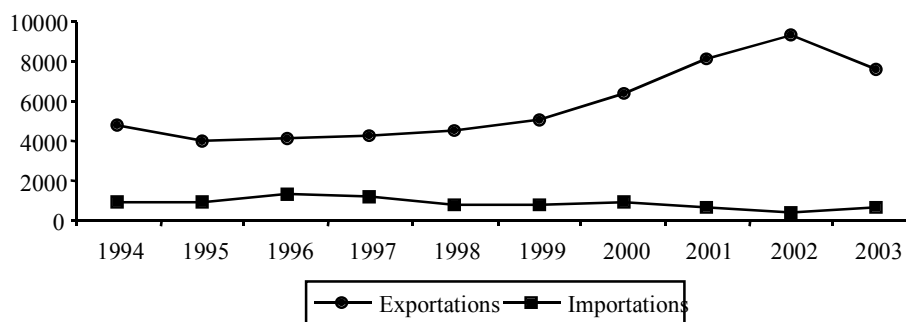
¹⁵ *Nihon Keizai Shimbun*, 18 mars 2004.

Tokyo, depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, les pertes pour les firmes japonaises se chiffrent à 395 milliards ¥ (4 milliards \$US) et le pays aurait perdu, en théorie, 31 000 emplois.¹⁶

LE COMMERCE JAPON –MEXIQUE

En comparaison avec les ALE en vigueur dans le monde et en regard aux normes de l'OMC et de l'Union européenne (dont le Japon soi-disant s'inspire) en matière de libéralisation des échanges, l'ALE Japon-Mexique ne met pas la barre bien haute. Pour le secteur agricole, la part des importations du Japon dont les tarifs ont été éliminés ne représente que 43,9 % des échanges, alors que des tarifs réduits seront imposés à 49,1 % des échanges et, enfin, dans 7 % des échanges, les tarifs actuels sont maintenus. Pour l'ensemble des importations du Japon, les tarifs seront éliminés sur 86 % des échanges, très souvent dans le cadre de quotas prédéterminés. En retour, il est bon de noter que le Mexique éliminera graduellement sur plusieurs années les tarifs à l'importation pour 99,9 % des produits manufacturés et industriels japonais.¹⁷

Graphique 1: Exportations et importations du Japon avec le Mexique (1994-2003)



Source : Ministère des Finances. *Trade Statistics*. Tokyo. Données en ligne : www.mof.go.jp.

¹⁶ METI, *White Paper on International Trade*, Tokyo, 2003, p. 310.

¹⁷ Yasuhiko Ota, « FTA Could Further Widen Economic Gaps », *Nihon Keizai Shimbun*, 19 avril 2004 ; *Nihon Keizai Shimbun*, 13 & 15 mars 2004.

Il y a également des dispositions spéciales pour plusieurs produits agricoles et industriels. Dans le premier cas, ces dispositions concernent le porc, le bœuf, la volaille, les oranges et le jus d'orange. Dans le second cas, elles concernent l'acier et l'automobile.¹⁸

L'agriculture

Le Japon élimine, dès l'entrée en vigueur de l'ALE, les tarifs sur plus de 300 produits agricoles mexicains sur un total de 1200. Mais l'entente ne couvre pas plusieurs produits dont le riz, l'eau minérale, l'agar, plusieurs espèces de poissons et de fruits de mer, certains produits laitiers, plusieurs variétés de légumes dont les pommes de terre et plusieurs fruits dont les pommes, les raisins, les mandarines et les kiwi. Mais ce sont les cinq produits déjà mentionnés (bœuf, porc, poulet, jus et jus d'orange) – dont la production au Japon se fait à petite échelle à des coûts plus élevés qu'au Mexique – qui ont été au cœur des négociations, car les deux parties étaient en profond désaccord sur les tarifs et quotas à prescrire. L'entente sur ces cinq produits est en quelque sorte temporaire. En effet, pour éviter l'échec des négociations en mars 2004, les deux pays se sont entendus pour renégocier les dispositions à l'égard de ces produits une fois que l'ALE sera entré en vigueur. Ce compromis a été, en définitive, le facteur qui a consacré la réussite des négociations.¹⁹

Tableau 1 : Statistiques japonaises sur le bœuf, le porc et le poulet , 2002 (tonnes métriques)

	Nombre de producteurs	Production locale	Importations	Consommation locale	Taux d'autosuffisance
Bœuf	27 000	470 000	858 000	1 304 000	36,0 %
Porc	9000	1 232 000	1 034 000	2 237 000	55,1 %
Poulet	4500	1 196 000	702 000	1 874 000	63,8 %

Source : Ministère de l'Agriculture, *Abstract of Statistics on Agriculture, Forestry and Fisheries in Japan*, Tokyo, février 2003.

LE PORC. Au Japon, près de la moitié du porc est importé et le Mexique détient une part de 5 % de ce marché. Même en offrant un produit de qualité similaire, les producteurs de porcs mexicains ont des coûts de production 50 % moins élevés que pour les 9000 producteurs japonais. C'est ainsi que les prix japonais à la consommation pourraient diminuer, pour certaines catégories de porcs, de 10 % et peut-être plus. Les quotas seront établis à 38 000 tonnes (80 000 tonnes après 5 ans) avec un tarif de 2,2 %, la moitié du taux actuel. Le Mexique a toujours exigé un tarif de 0 % et la Fédération des cultivateurs de porcs du Mexique exigeait pour sa part un quota de 250 000 tonnes, soit 35,5 % des importations totales de porc, mais le Japon craignait que l'abolition des tarifs pour le porc mexicain amène les Américains à demander le même traitement.²⁰

¹⁸ Ministère des Affaires étrangères, « Overview of the Elimination or Reduction in Custom Duties for the Trade in Goods Under the Agreement between Japan and the United Mexican States for the Strengthening of the Economic Partnership: Major Products », Tokyo, septembre 2004. En ligne : <http://www.mofa.go.jp/region/latin/mexico/agreement/overview.html>.

¹⁹ *Nihon Keizai Shimbun*, 12 mars 2004.

²⁰ *Nihon Keizai Shimbun*, 3 & 15 octobre 2003.

LE BŒUF. Au moment des négociations, le Mexique n'exportait pas de bœuf au Japon.²¹ Les quotas sont établis à 10 tonnes pour les deux premières années (sans tarif à l'importation), à 3000 tonnes la troisième année et à 6000 tonnes la cinquième année. Au-delà du premier quota, des tarifs réduits seront imposés selon un taux établi après la conclusion des discussions qui auront lieu au cours de la deuxième année après l'entrée en vigueur de l'ALE.²² Dans le contexte actuel où les cas américains, canadiens et les quinze cas locaux l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) forcent le Japon à diversifier ses sources d'importation, le bœuf mexicain reçoit déjà la faveur des consommateurs japonais. Pour les huit premiers mois de 2004, le Japon a importé 151 tonnes de bœuf mexicain (frais ou surgelé).²³ Mais ce n'est qu'une très petite fraction des importations totales de bœuf (tableau 1) et une telle hausse subite des importations n'est pas assez importante pour invoquer la mise en place des dispositifs de sécurité pour protéger les producteurs locaux, ce qui laisse entrevoir des frictions commerciales dès avril prochain. De plus, avec 27 000 fermes, la production japonaise se fait à très petite échelle et, contrairement aux industries du porc et de la volaille, les cultivateurs sont plus âgés : 50 % ont plus de 65 ans, laissant présager une restructuration sérieuse de l'industrie du bœuf au cours des prochaines années.²⁴

LA VOLAILLE. Au moment des négociations, le Mexique n'exportait pas de poulet au Japon. Les quotas sont établis à 10 tonnes la première année (sans tarif à l'importation), à 2500 tonnes la seconde année et à 8500 tonnes la cinquième année. Au-delà des quotas de 10 tonnes, des tarifs seront établis dans l'année suivant l'entrée en vigueur de l'ALE.

LES ORANGES. Les quotas sont établis à 10 tonnes pour les deux premières années (sans tarif à l'importation), à 2000 tonnes la troisième année et à 4000 tonnes la cinquième année. Au-delà des quotas de 10 tonnes, des tarifs réduits seront établis, mais les discussions à ce sujet auront lieu dans la deuxième année après l'entrée en vigueur de l'ALE.

Tableau 2 : Les quotas imposés par le Japon sur le jus d'orange mexicain (tonnes métriques)

	Quotas pour le jus d'orange congelé	Quotas pour le jus d'orange frais	Total des quotas
Première année	3850	750	4000
Deuxième année	4062,5	937,5	4250
Troisième année	4875	1125	5100
Quatrième année	5687,5	1312,5	5950
Cinquième année	6200	1500	6500

Source : ALE Japon-Mexique 2004.

LE JUS D'ORANGE. Les quotas sont établis à 4000 tonnes (6500 tonnes après 5 ans) avec un tarif basé sur le traitement accordé à la nation la plus favorisée, ce qui pourrait signifier la moitié du tarif actuel (tableau 2). Plusieurs autres jus sont exclus de l'entente dont le jus de pomme et le jus d'ananas. Pour ce dernier, les négociations reprendront trois ans après l'entrée en vigueur de l'accord. Des tarifs allant de 5,4 % à 29,8 % sont imposés sur les jus en général et certains de ces quotas seront éliminés définitivement 11 ans après l'entrée en vigueur de l'accord.

Même si plus de 25 % des exportations mexicaines vers le Japon sont des produits de l'agriculture, il est un poids-plume en comparaison des 15 principaux fournisseurs agricoles,

²¹ Le Japon a importé du Mexique des abats de bovin et de la viande de bovin en conserve en 2002 (119 955 \$US) et en 2001 (1,9 millions \$US), mais rien en 2003. Ministère des Finances, *Trade Statistics*, Tokyo, 2004. Données en ligne : www.mof.go.jp.

²² Le tarif devra également être 10 % moins élevé que celui accordé à la nation la plus favorisée (tarif de 2003). ALE Japon-Mexique 2004.

²³ Ministère des Finances, *Trade Statistics*, Tokyo, novembre 2004. Données en ligne : www.mof.go.jp.

²⁴ Ministère de l'Agriculture, *Abstract of Statistics on Agriculture, Forestry and Fisheries in Japan*, Tokyo, février 2003.

lesquels dominent 89,5 % du marché japonais. Les Philippines, le 15^e pays sur cette liste, exportent plus de 1,2 milliards \$US en produits agricoles (et halieutiques), le double de l'ensemble des exportations mexicaines vers le Japon. C'est ainsi que, pour le Mexique, lors des négociations, les réticences japonaises apparaissaient frivoles, d'autant plus qu'il acceptait que les tarifs sur certains produits locaux dont le riz, les champignons shiitake, le konnyaku et le thé vert soient exclus des négociations comme ce fut effectivement le cas. Mais en retour, le Japon défendait la position suivante : 1) les tarifs actuels étant déjà très faibles, ils ne représentent pas une barrière aux produits mexicains, 2) le Mexique ne fait pas assez d'effort pour s'appropriier de nouvelles parts de marché au Japon et ; 3) les secteurs agricoles du Mexique et du Japon ne sont pas complémentaires, car le Japon n'exporte que très peu et plusieurs produits mexicains pourraient s'avérer des substituts valables aux produits locaux.²⁵ Sur ce dernier point, le Mexique défend une tout autre position, selon laquelle la complémentarité de l'ensemble des échanges entre les deux pays est bien réelle (produits agricoles contre produits manufacturés) et que l'agriculture n'est qu'un facteur de cette complémentarité. Mais en soi, le Japon a respecté sa politique officielle en matière de libéralisation des échanges agricoles, selon laquelle ce processus doit tenir compte du caractère multifonctionnel et très souvent non commercial de l'agriculture.²⁶

Les alcools

En accord avec les règles de l'OMC en la matière, le Japon et le Mexique feront respecter les appellations contrôlées d'alcools respectifs. À partir du 1^{er} avril 2005, le Mexique protégera les appellations de sake et de shochu Iki, Kuma et Ryukyu alors que le Japon fera de même pour la Tequila (Jalisco) et pour le Mescal. Le Japon retire également son tarif de 25,2 ¥ le litre sur la Tequila. Une hausse de 30 % des ventes est à prévoir puisque le prix moyen d'une bouteille de Tequila passera de 25 \$US à 19.20 \$US. En 2003, le Japon importait pour 680 millions ¥ (7,5 millions \$US) de Tequila, une hausse de 300 millions ¥ sur l'année précédente.²⁷

Le secteur manufacturier

Les négociations dans le secteur manufacturier n'ont pas été aussi difficiles que pour l'agriculture, mais le Mexique a négocié habilement et, voulant profiter d'investissements japonais majeurs, n'a ouvert que partiellement le secteur de l'automobile et celui des pièces, composants et accessoires automobiles dont la libéralisation complète se fera sur une période de 7 ans. Par contre, on retrouvera à partir d'avril 2005 beaucoup moins de tarifs et de quotas pour le secteur de l'électronique. Les exportations japonaises vers le Mexique sont, dans l'ensemble, des produits et des biens industriels, de l'équipement, des produits chimiques, du matériel de transport, etc. Sur les 13 principaux produits japonais exportés au Mexique (50 millions \$US et plus, pour un total de 1462 millions \$US), 6 entreront sans aucun tarif et quota (ventes de 572 millions \$US annuellement), 5 auront des tarifs pour quelques sous-catégories de produits et les autres auront des tarifs et quotas (automobiles et pièces automobiles). Sur les 16 principaux produits mexicains

²⁵ Ministère des Affaires étrangères, Japan-Mexico Joint Study Group on the Strengthening of Bilateral Economic Relations, *Final Report*, Tokyo, juillet 2002. En ligne : www.mofa.go.jp.

²⁶ Le caractère multifonctionnel de l'agriculture fait référence à la protection et à la préservation des terres, des ressources et de l'environnement, à l'approvisionnement en eau, au développement esthétique des sites et paysages, au patrimoine culturel, à la viabilité des communautés rurales, aux loisirs et à la sécurité alimentaire. Ministère de l'Agriculture, de la Forêt et des Pêcheries, « Why Agriculture Needs Different Treatment in Trade Rules ? », Tokyo, Fact Sheet No.1, mai 2003. En ligne : www.maff.go.jp/wto/factsheet.pdf. *Ibid.*, « Negotiating Proposal by Japan on WTO Agricultural Negotiations », Tokyo, décembre 2000. En ligne : www.maff.go.jp/wto_nihon_teian_e.htm.

²⁷ ALE Japon-Mexique 2004 ; Nozumi Kobayashi, « Tariff-Free Tequila Flow from Mexico to Japan under FTA », *Japan Times*, 16 septembre 2004. L'ALE ne s'applique pas aux sake d'appellation Seichu et Dakushu.

exportés au Japon (20 millions \$US et plus, pour un total de 1010 millions \$US), 9 seront sans aucun tarif et quota (ventes de 584 millions \$US) et 7 auront des tarifs réduits ou limités à certains types de produits et de sous-produits (annexe B).

L'AUTOMOBILE. (Les véhicules de moins de 10 passagers et autres véhicules spécialisés). Ce secteur représente 16 % de la production industrielle et 22 % des exportations du Mexique. Ce pays a offert aux constructeurs automobiles japonais un quota additionnel, sans tarif, égal à 5 % du marché local mexicain dès la première année de l'ALE. Il s'ajoute au quota de 30 000 véhicules déjà en place. Le nouveau tarif (23 %) sur les importations d'automobiles sera graduellement aboli au cours des sept premières années de l'accord. Actuellement, le Japon exporte au Mexique à peine 20 000 voitures et il a perdu du terrain face aux constructeurs européens qui ont vu leurs exportations passer de 20 000 à 110 000 unités après la signature de l'ALE Mexique-U.E. en 2000.²⁸ En retour, le Mexique a la possibilité de hausser ses exportations de véhicules, puisque les tarifs japonais seront abolis dès le 1^{er} avril 2005. Déjà, grâce aux modèles de Volkswagen (le modèle New Beetle) et de Daimler-Chrysler (le modèle PT Cruiser) le Mexique détient 3 % du marché japonais des voitures importées, dominé cependant, à plus de 50 % par l'Allemagne. En revanche, Honda, Toyota et Nissan contrôle 25 % du marché de l'automobile au Mexique où il se vend approximativement un million de véhicules par année.²⁹ Le constructeur Nissan, présent au Mexique depuis 1966, y assemble 300 000 voitures annuellement, mais il est une exception. Certes, Toyota (au Mexique depuis 2001) construit une petite usine d'assemblage de camionnettes (une capacité de production de 20 000 unités) et Honda fabrique des pièces pour les automobiles et les motocyclettes³⁰, mais le Mexique est l'enfant pauvre de l'expansion des constructeurs japonais dans les Amériques depuis plus de trente ans. Maintenant que les règles d'origine ont été assouplies et que les restrictions à l'importation de véhicules neufs ont été abolies, le Japon pourra d'ici quelques années prendre une place importante dans le marché mexicain, à la hauteur de ses capacités de production.

Par ailleurs, Toyota espère déclasser GM et devenir, d'ici à 2006, le premier constructeur automobile au monde avec une production globale de 8,4 millions de véhicules. Toyota envisage une expansion de ses activités, non seulement au Japon, mais également en Chine, en Asie du Sud-Est, en Russie, en Afrique du Sud et en Europe. La stratégie pour l'Amérique du Nord n'est pas arrêtée, mais la compagnie juge que la construction de nouvelles installations sera nécessaire.³¹ Dans le contexte de l'ALE, le Mexique pourrait bien jouer un rôle important dans l'expansion de Toyota, mais cela reste à voir, surtout qu'à la suite du Chili, le Mexique espère signer un ALE avec la Corée du Sud haussant automatiquement la concurrence dans le secteur de l'automobile.³²

LES PIÈCES AUTOMOBILES. (Les véhicules de 10 personnes et moins et autres véhicules spécialisés). Le Mexique élimine les tarifs sur 36,2 % des produits ; il impose des tarifs de 13 % à 18 % sur 38,9 % des produits, qui seront éliminés sur une période de 5 ans (par tranche annuelle identique) et il impose des tarifs de 10 % à 18 % sur 21,8 % des produits, qui seront éliminés sur une période de dix ans (par tranche annuelle identique). Il est à noter que les tarifs sont éliminés sur les pièces automobiles à faible teneur technologique (les capots, les pare-chocs, les ceintures de sécurité, les grillages de protection pour radiateurs, les ailes, etc.) dans le but d'inviter des investissements japonais dans les sous-secteurs de la construction automobile ayant des retombées technologiques plus importantes.

L'ACIER. Le Mexique supprime les tarifs à l'importation sur l'acier et les produits d'acier entrant dans la fabrication d'appareils ménagers et d'automobiles. D'ici à dix ans, le Mexique aura supprimé l'ensemble des tarifs sur les produits de l'acier. Pour sa part, le Japon élimine tous les

²⁸ *Nihon Keizai Shimbun*, 7 octobre 2003, 15 mars & 18 mars 2004.

²⁹ Mitsubishi a débuté la vente de voitures au Mexique en 2003 seulement.

³⁰ Voir les sites Internet des trois compagnies.

³¹ *Nihon Keizai Shimbun*, 30 octobre 2004.

³² *Nihon Keizai Shimbun*, 15 juillet 2003.

tarifs sur l'acier et les produits de l'acier dès l'entrée en vigueur de l'accord. Le Japon exporte 40 milliards ¥ d'acier par année vers le Mexique, mais étant donné que les installations japonaises fonctionnent à pleine capacité, il est peu probable que les aciéries nipponnes haussent leurs exportations vers le Mexique, du moins à court terme. Le Mexique va tout de même payer son acier japonais 5 % moins cher.³³ Il est bon de noter qu'au début des négociations, le Mexique voulait imposer la règle selon laquelle le minerai de fer entrant dans la fabrication de l'acier, vendu sur le marché mexicain, provienne du même pays que cet acier. Sans ressources naturelles, le Japon aurait été incapable d'exporter de l'acier au Mexique.

LES INVESTISSEMENTS

Selon plusieurs observateurs, le principal bénéfice que le Mexique retire de cet accord est une injection importante de nouveaux investissements japonais au cours des prochaines années. En 2003, le Mexique recevait à peine 0,4 % des investissements japonais (ou 173 millions \$US).

Tableau 3 : Les investissements du Japon au Mexique (milliards ¥ et pourcentage des IDE totaux du Japon)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
IDE du Japon	65,1	20,2	12,8	39,3	10,6	166,5	23,0	5,8	10,3	15,8
% du total	1,5 %	0,4 %	0,2 %	0,6 %	0,2 %	2,2 %	0,4 %	0,1 %	0,2 %	0,4 %

Source : Ministère des Finances du Japon. *Trade Statistics*. Donnée en ligne : www.mof.go.jp.

Grâce à l'ALE, le Mexique espère attirer, en moyenne pour les dix prochaines années, 1,3 milliards \$US d'IDE japonais, ce qui est toutefois bien peu en comparaison des États-Unis et du Canada, lesquels investissent dans ce pays 11 milliards \$US par année.³⁴ D'ailleurs, ces dernières années, les compagnies japonaises ont négligé le Mexique comme terre d'accueil pour leurs investissements et ce, pour trois raisons : premièrement, la forte compétitivité de la Chine accapare aisément l'attention et le portefeuille des investisseurs japonais. Les IDE japonais en Chine sont passés de 111,4 milliards ¥ en 2000 à 355,3 milliards ¥ en 2003, soit, pour cette dernière année, 23 fois plus que la valeur des IDE japonais au Mexique.³⁵ Deuxièmement, la crainte du Japon de voir, par le biais de l'ALENA, une hausse du protectionnisme s'est matérialisée lorsque le Mexique a haussé les tarifs à l'importation en janvier 1999 pour les pays avec lesquels il n'a pas d'ALE (et de nouveau en septembre 2001 sur ses importations d'acier – voir l'annexe A) accentuant par le fait même le désintérêt des firmes japonaises pour les *maquiladoras* (qui n'avaient d'ailleurs jamais vraiment intéressé les firmes japonaises compte tenu des tarifs à l'importation qui étaient trop élevés pour qu'elles puissent concurrencer efficacement les firmes américaines). Troisièmement, au cours des années quatre-vingt-dix, 85 % des IDE japonais au Mexique se faisaient dans le secteur de l'automobile et étaient liés à l'expansion (maintenant terminée) des capacités de

³³ *Nihon Keizai Shimbun*, 18 septembre 2004.

³⁴ *Nihon Keizai Shimbun*, 18 mars 2004.

³⁵ Afin de comparer : au taux de change actuel, les montants pour les IDE japonais en Chine sont de 1,0 milliards \$US (2000) et 3,3 milliards \$US (2003). Ministère des Finances, *Outward Direct Investment*, Tokyo, Données en ligne : www.mof.go.jp

production de Nissan et, dans une moindre mesure, de Honda, alors que seulement 5,8 % des IDE allaient dans le secteur de l'électronique.³⁶

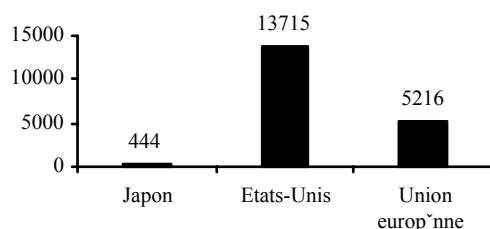
C'est ainsi qu'il n'y avait plus, en 2003, que 300 firmes japonaises au Mexique (339 firmes en 2000, voir les chiffres du JETRO – Office japonais du commerce extérieur – au tableau 4) malgré le fait que 441 firmes ont investi dans ce pays entre 1994 et 2001 (graphique 2).³⁷

Tableau 4 : Les secteurs d'activité des firmes japonaises au Mexique (2000)

Nombre de firmes	Secteur d'activités
44	Commerce international
85	Production pour le marché local
111	<i>Maquila</i>
81	Services
13	Représentants
5	Organismes privés

Source : JETRO-Mexique. Données en ligne : www.jetro.org.mex.

Graphique 2: Le nombre de firmes, par pays, ayant des investissements au Mexique (1994-2001)



Source : voir note n° 37.

³⁶ Éric Boulanger, « La nouvelle politique commerciale du Japon : vers des accords de libre-échange avec la Corée du Sud, Singapour, le Mexique et le Chili ? », Groupe de recherche sur l'intégration continentale, Note de recherche n° 02-07, octobre 2000. En ligne : www.ceim.uqam.ca

³⁷ Ministère des Affaires étrangères, Japan-Mexico Joint Study Group on the Strengthening of Bilateral Economic Relations, *Final Report*, Tokyo, juillet 2002. En ligne : www.mofa.go.jp. Il est bon de noter que, si le METI garde des statistiques détaillées sur les activités des firmes japonaises en Asie, en Amérique du Nord et en Europe, pour le Mexique, ces statistiques sont noyées dans la catégorie « autres pays » faisant en sorte que les informations du JETRO de 2000 sont les dernières à offrir un tableau détaillé pour le Mexique.

La grande entreprise japonaise, laquelle a inlassablement soutenu Tokyo durant les négociations, est en train de réévaluer sa position au sein des économies de l'ALENA, en particulier les constructeurs automobiles, car l'ALE fait disparaître plusieurs irritants comme le traitement préférentiel pour les firmes de l'ALENA et de l'UE ou les restrictions dans le secteur financier. L'ALE contient donc un chapitre sur les investissements dont les dispositions respectent les quatre principes habituels en la matière³⁸ : 1) le traitement national qui « prévoit qu'un ressortissant étranger sera traité de la même façon qu'une personne citoyenne » ; 2) le traitement de la nation la plus favorisée « qui interdit la discrimination entre ressortissants étrangers » ; 3) le traitement portant sur la nationalité des dirigeants et administrateurs d'une compagnie étrangère qui interdit, sauf exception, à un gouvernement d'imposer des restrictions ; 4) le traitement portant sur l'acquisition, l'expansion, la gestion et l'opération d'un investissement qui interdit, sauf exception, à un gouvernement d'y imposer des résultats à atteindre.³⁹ Par exemple, dans le cadre de cet accord, il est prohibé d'imposer à une compagnie étrangère un pourcentage qui aurait trait au contenu local de sa production ou à la quantité de biens exportés.

Pour les deux parties, on retrouve les exceptions habituelles sur les investissements et les services transfrontaliers dans les secteurs stratégiques ou sensibles comme l'agriculture, les pêcheries et les forêts, la production et la distribution d'énergie, le transport de marchandises et de passagers, le transport aérien et maritime, l'exploitation minière ou les services professionnels (avocats, architectes, vérification des comptes, comptabilité, finance, etc.). Dans le cas du Mexique, une clause restreint les investissements fonciers. En effet, les étrangers ne peuvent acquérir des droits de propriété fonciers ou maritimes sur une bande de 100 kilomètres le long de la frontière nationale ou sur une bande de terre de 50 kilomètres le long des côtes, à moins d'avoir un permis, mais qui en lui-même ne confère pas des droits de propriété. Une autre clause fixe des objectifs sur les exportations : les firmes exportatrices, telles que définies par le décret ALTEX du ministère de l'Économie du Mexique, doivent exporter annuellement, selon le cas, au moins 40 %, 50 % ou 2 millions \$US de leurs ventes totales. Par ailleurs, les firmes qui ont des activités définies par les décrets PITEX et Maquiladora doivent exporter : 1) au moins 30 % de leur production annuelle pour avoir ainsi le droit d'importer, sans tarif, certains biens d'équipement, pièces et composants et 2) 10 % de leur production annuelle ou 500 000 \$US pour avoir le droit d'importer, sans tarif, des matières premières et autres biens d'équipement comme les matériaux d'emballage, etc.

Finalement, le chapitre sur l'investissement fait aussi référence à la question de la propriété intellectuelle, aux mesures environnementales et à la protection accordée par le pays aux investisseurs étrangers dans le cas de conflits armés selon le principe du traitement national. Finalement, les dispositions sur la résolution, dans le cadre d'un arbitrage ou devant un tribunal neutre, des différends commerciaux s'appliquent également au chapitre sur les investissements.

Investissements récents au Mexique

Depuis la conclusion des négociations en mars 2004, quelques compagnies japonaises ont annoncé des investissements au Mexique.

Dans le secteur de l'énergie, où les compagnies japonaises sont de plus en plus actives à l'étranger, la maison de commerce Mitsui a annoncé un investissement de 100 millions \$US dans un terminal méthanier ; Tokyo Gas, pour son premier investissement à l'étranger, a pris une part de 24,5 % dans la centrale au gaz naturel de Bajio. Dans le secteur de l'électronique, Matsushita,

³⁸ Voir l'analyse de la clause sur les investissements dans les ALE des États-Unis : Gilbert Gagné, René Côté & Christian Deblock, « Les récents accords de libre-échange conclus par les États-Unis », Rapport soumis à l'Agence intergouvernementale de la francophonie, Centre Études internationales et Mondialisation, 18 juin 2004, p. 28.

³⁹ *Ibidem* ; ALE Japon-Mexique 2004.

Hitachi et Sanyo commenceront, au cours de l'année 2004 et 2005, la production ou l'assemblage de téléviseurs au plasma ou à écran de cristaux liquides (LCD). JVC a commencé, en juillet 2004, la production de téléviseurs à projection arrière pour la vente aux États-Unis et au Canada. La compagnie a comme objectif, en 2005, la production de 80 000 unités avec le prix moyen d'une unité établi à 5000 \$US. SMK a annoncé la construction d'une deuxième usine pour la production de télécommandes à Tijuana (500 000 unités). SMK produit 6,1 millions de télé-commandes annuellement, ce qui représente plus de 50 % du marché mondial. Tohoku Pioneer, un fabricant de pièces sophistiquées de métal, produira entre 100 et 200 types de pièces à partir d'une nouvelle usine à Tijuana pour des compagnies japonaises et américaines. Dans le secteur de l'automobile, Aisin fabriquera à partir d'une nouvelle usine à Aguascalientes, des châssis de porte pour Nissan alors que Advanex va déplacer son usine de fil électrique pour les automobiles de la Californie au Mexique au printemps 2005. Dai Nippon Toryo, un fabricant de peinture, a annoncé un investissement de 80 millions ¥ pour la construction d'une usine en mesure de produire annuellement 700 tonnes de peinture.

Très souvent, ces nouveaux investissements de compagnies japonaises font partie d'une stratégie globale visant à délocaliser leur production, non seulement au Mexique, mais aussi en Chine, en Thaïlande, en Malaisie et en Europe de l'Est, indiquant que le Mexique a le potentiel de devenir une base importante de production et d'assemblage, dont les découchés se trouvent principalement aux États-Unis et au Canada.⁴⁰

COMMISSION MIXTE ET SOUS-COMMISSIONS

Formée de représentants des gouvernements japonais et mexicain, la commission mixte aura, entre autres, les fonctions suivantes : la révision du processus d'implantation et de la mise en vigueur de l'ALE et, quand cela sera jugé nécessaire, faire des recommandations aux deux gouvernements ; recommander des amendements à l'ALE ; servir de forum de consultation lorsqu'il y a un différend dans l'interprétation ou dans la mise en vigueur de l'ALE ; superviser les travaux des sous-commissions et leur déléguer des tâches, si cela est nécessaire. Les rencontres de la commission mixte auront lieu, par alternance, au Japon et au Mexique.

Les neuf sous-commissions suivantes seront également établies :

- Sous-commission sur le commerce des biens ;
- Sous-commission sur les mesures sanitaires et phytosanitaires ;
- Sous-commission sur les régulations techniques, les standards et les procédures d'évaluation des mesures de conformité ;
- Sous-commission sur le commerce transfrontalier dans le secteur des services ;
- Sous-commission sur les entrées et les séjours temporaires ;
- Sous-commission sur les approvisionnements gouvernementaux ;
- Sous-commission sur la coopération dans le domaine du commerce international et de la promotion des investissements ;
- Sous-commission sur la coopération dans le domaine de l'agriculture ;
- Sous-commission sur la coopération dans le domaine du tourisme.

Certaines commissions ont vu le jour à cause des procédures de négociations qui seront réactivées une fois l'ALE en vigueur, alors que d'autres sont liées à l'idée de coopération administrative et technique pour améliorer l'environnement commercial, la réglementation, les

⁴⁰ *Nihon Keizai Shimbun*, 27 avril, 20 mai, 17 & 28 juin, 16 & 18 juillet, 2 août, 14 septembre, 23 octobre et 2 novembre 2004.

flux de capitaux, les flux de personnes, etc. Tokyo a en effet soulevé à maintes reprises la complexité des réglementations, des tarifs (par exemple différents tarifs sont appliqués à un produit identique selon le secteur industriel dans lequel il est utilisé) et les barrières non tarifaires.

CONCLUSION

L'ALE entrera en vigueur le 1^{er} avril 2005, mais la libéralisation des échanges se fera de façon très graduelle jusqu'en 2015, voire 2016 pour certains produits. L'ouverture des frontières ne suscitera donc pas de commotions très sévères, mais à long terme, il est indéniable que l'expansion industrielle du Japon dans les Amériques passera par le Mexique à cause de ses coûts de production relativement bas en comparaison des États-Unis et du Canada. Par ailleurs, même si on ne doit pas ignorer la forte concurrence de la Chine et de l'Asie du Sud-Est dans des niches industrielles que le Mexique reluke toujours, la volonté du Japon de diversifier à la fois ses sources d'approvisionnement en produits alimentaires et ses bases de production industrielle pour des raisons de sécurité économique, fait en sorte que le Mexique peut retenir, s'il joue ses cartes habilement, une partie importante des IDE japonais au cours des 10 prochaines années.⁴¹

Mais dans tous les cas, le Mexique devient, avec la signature de cet ALE, le terrain de lutte sur lequel s'affronteront les trois grandes puissances économiques du monde : les États-Unis, le Japon et l'Union européenne. La guerre froide a produit, à la fois, des gagnants qui ont su profiter de la bipolarité du monde pour accroître leur puissance économique (l'Allemagne, le Japon, la Corée du Sud, la Finlande) et des perdants qui sont devenus des zones sinistrées (l'Afghanistan, l'Angola, le Nicaragua). Comme pour la guerre froide, mais dans le contexte de la mondialisation, le sort du Mexique n'est pas prédéterminé : saura-t-il alors profiter de cette lutte pour accroître sa prospérité ou sera-t-il relégué au bas de l'échelle des économies de l'OCDE, incapable de sortir de cet état de semi-développement qui le caractérise depuis si longtemps ?

⁴¹ Déjà Tokyo lance des avertissements aux firmes japonaises lesquelles concentrent de plus en plus leurs investissements en Chine et les incitent à diversifier géographiquement leurs IDE.

ANNEXE A : CHRONOLOGIE DÉTAILLÉE DES NÉGOCIATIONS SUR L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE JAPON ET LE MEXIQUE⁴²

Été 1998

Des discussions très informelles ont lieu entre le ministère de l'Économie du Mexique (avec le soutien du ministre Herminio Blanco) et des hauts fonctionnaires du MITI japonais, dont Noboru Hatakeyama qui proposait dès février 1997 un ALE Chine-Japon-Taiwan-Corée du Sud pour faire face à l'ALENA et à l'Union européenne. Le Mexique explique l'ébauche d'un ALE qu'il a élaboré avec l'Union européenne et le suggère comme modèle pour un ALE Mexique-Japon. Le MITI met en place, avec l'appui de son ministre, Kaoru Yosano, un groupe d'études sur la faisabilité d'un ALE avec le Mexique.⁴³

Octobre-novembre 1998

Dans la foulée de la crise financière asiatique de 1997-1998, le gouvernement japonais décide de formuler une nouvelle politique commerciale. Le processus de réflexion se met en place et le cabinet détermine, en octobre 1998, que la signature d'accords de libre-échange serait une politique bénéfique pour l'économie japonaise. Le Mexique est sur la courte liste de pays candidats, présentée par des hauts fonctionnaires au Cabinet.

Novembre 1998

Visite du président mexicain, Ernesto Zedillo, au Japon. Il propose un ALE Mexique-Japon et il met en valeur le fait que le Mexique est le premier pays avec lequel le Japon a signé un traité de réciprocité (1888) mettant ainsi un terme aux traités inégaux imposés de force au Japon par les puissances occidentales.

Janvier 1999

Le Mexique hausse les tarifs généraux à l'importation de 3 % à 10 % sur approximativement 10 000 produits pour les pays avec lesquels il n'a pas d'ALE. Le tarif moyen pour les importations en provenance du Japon passe de 13,2 % à 16,1 %.

Février 1999

Les gouvernements mexicain (SECOFI) et japonais (JETRO) débutent leurs travaux sur la faisabilité d'un ALE Japon-Mexique, alors que les milieux d'affaires japonais et mexicains mettent en place un forum de discussion.

Avril 2000

Trois études de faisabilité sont publiées :

- JETRO (Office japonais du commerce extérieur), *Report on Closer Relations Between Japan and Mexico*, Tokyo, avril 2000.
- KEIDANREN (Conseil du patronat du Japon), *Report on Possible Effects of a Japan-Mexico Free Trade Agreement on Japanese Industry*, Tokyo, avril 2000.

⁴² Les informations sont tirées des quotidiens *Nihon Keizai Shimbun*, *Japan Times* et du *New York Times* ; des documents du METI, du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Agriculture, de la Forêt et des Pêcheries du Japon ; de la Japan Economic Foundation (<http://www.jef.or.jp>) et du JETRO (Office japonais du commerce extérieur).

⁴³ En janvier 2001, dans le cadre d'une réforme de l'administration publique, le célèbre MITI (l'acronyme anglais du ministère du Commerce international et de l'Industrie) a été rebaptisé METI (acronyme anglais du Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie).

- SECOFI / Mireya Solis, *Mexico and Japan : The Opportunities of Free Trade*, Mexico, avril 2000.

Ces études mettent trois choses en relief :

- 1) Les fortes disparités économiques entre les deux pays. Dans le contexte économique mexicain, les effets, à la fois négatifs et positifs, du PIB seront ressentis beaucoup plus dans ce pays qu'au Japon. Par contre, dans le domaine des exportations de produits industriels et au niveau de la compétitivité des firmes, l'ALE bénéficiera surtout au Japon.
- 2) Les craintes. Pour le Japon, une invasion de produits agricoles qui pourraient, à la fois, faire disparaître certaines productions locales et hausser la dépendance alimentaire du pays. Pour le Mexique, une hausse des exportations japonaises qui ne serait pas compensée par une hausse des investissements et de l'emploi.
- 3) Les bénéfices. Pour le Japon, un accès plus facile à l'ALENA, l'ouverture du marché mexicain et des firmes japonaises plus concurrentielles en Amérique du Nord. Pour le Mexique, une hausse des exportations agricoles, des produits manufacturés de base et une hausse des investissements japonais dans le secteur industriel, notamment la construction automobile et l'électronique qui pourraient amener, à long terme, une hausse des exportations de produits plus sophistiquées vers l'archipel.

Août 2000

Le MITI présente les résultats d'une vaste réflexion sur l'avenir du Japon dans l'économie mondiale et la politique commerciale à suivre. Le rapport s'intitule : *Les fondations économiques de la politique commerciale du Japon : la promotion d'un commerce multi-stratifié*. Le document met en reflet l'idée selon laquelle la politique commerciale doit avoir trois niveaux d'action : le niveau bilatéral, le niveau régional et le niveau de l'économie mondiale. Compte tenu des difficultés de faire avancer l'ordre du jour du multilatéralisme de l'OMC dans le contexte d'une tripartition de l'économie mondiale, le MITI propose que la politique commerciale porte en priorité sur le bilatéralisme (les ALE et autres accords) et le régionalisme asiatique. L'idée d'établir une communauté asiatique commence à se faire entendre un peu partout dans la région.

Avril 2001

Junichiro Koizumi devient premier ministre du Japon. Il se dit ouvertement en faveur d'ALE et en fait un élément de ses réformes structurelles. Pour le gouvernement japonais, les ALE peuvent forcer la restructuration de secteurs et d'industries en crise ou peu susceptibles au changement.

5 juin 2001

À Tokyo, le président Fox propose de débiter les négociations en vue d'un ALE. Le premier ministre Koizumi propose, pour sa part, de mettre en place un groupe d'études mixte afin d'établir une feuille de route pour les négociations et les paramètres d'un ALE.

Septembre 2001

Le groupe d'études mixte Japon-Mexique est lancé et il a comme tâche d'étudier les différentes facettes d'un partenariat économique entre les deux pays, dont un ALE. Le groupe est composé de 28 personnes (10 du Japon, 18 du Mexique) : des gens d'affaires, des universitaires et des bureaucrates. Il y aura 7 rencontres. Le rapport final sera présenté aux deux gouvernements le 25 juillet 2002. Le rapport met en relief les aspects les plus importants des négociations à venir (ALE, accord sur les investissements, coopération dans plusieurs domaines) et invite, dans le contexte de la stagnation des relations économiques entre les deux pays depuis la signature de l'ALENA, à signer, le plus rapidement possible, un ALE. En effet, la part du Japon dans les importations du Mexique est passée de 6,1 % à 3,4 % entre 1994 et 2001 alors que la part du Mexique dans les

importations du Japon est passée, pour la même période, de 1,6 % à 0,3 %. L'étude indique également que l'impact de l'ALE sur le PIB du Mexique sera beaucoup plus important que sur le PIB du Japon (tableau 5).

Tableau 5 : Les impacts de l'ALE Japon-Mexique

Étude du Dr Kawasaki, 2001 (Institut de recherche du MITI)		
	Japon	Mexique
Exportations	+ 637,4 (+ 0,13 %)	+ 1939,4 (+ 1,68 %)
Importations	+ 1092,9 (+ 0,26 %)	+ 1732,2 (+ 1,70 %)
PIB réel	+ 0,03 %	+ 1,08 %
Étude du Japan Center for Economic Research, 2001		
	Japon	Mexique
PIB réel	+ 0,10 %	+4,20 %
Revenu national	+ 0,21 %	+ 5,36 %

Source : Japan-Mexico Joint Study Group on the Strengthening of Bilateral Economic Relations, *Final Report*, Tokyo, juillet 2002.

Note : impact de la réduction des tarifs ; pour l'étude du Dr. Kawasaki, en millions \$US.

Septembre 2001

Le Mexique hausse de 25 % les tarifs à l'importation des produits de l'acier pour les pays avec lesquels il n'a pas d'ALE.

23 juillet 2002

Lors d'une rencontre entre le vice-ministre, Keiji Furuya, du METI et le ministre mexicain de l'Économie, Luis Ernesto Derbez, une entente est arrêtée entre le Japon et le Mexique donnant comme objectif d'arriver, en octobre 2003, à un ALE.

27 Octobre 2002

Au sommet des chefs d'État de l'APEC à Los Cabos au Mexique, le PM Koizumi et le Président Fox annoncent le début des négociations officielles entre le Mexique et le Japon sur un accord de libre-échange. Les deux partis s'accordent un échéancier de 12 mois.

12 novembre 2002

Le ministère des Affaires étrangères du Japon annonce qu'il met en place un quartier-général pour la promotion d'ALE et de partenariats économiques et ouvre un bureau dédié aux ALE au sein de sa direction économique.

18 novembre 2002

À Tokyo, première ronde de négociations sur un ALE. La délégation japonaise est dirigée par le haut fonctionnaire Ryuichiro Yamazaki du ministère des Affaires étrangères et la délégation mexicaine est dirigée par le vice-ministre, Angel Villalobos, du ministère de l'Économie. Les discussions portent essentiellement sur les procédures à suivre lors des négociations.

Il y aura 7 rondes de négociations au niveau ministériel et 14 rondes au niveau des groupes de travail. Du côté japonais, les rencontres ministérielles engagent trois ministres : le ministre des

Affaires étrangères, le ministre du METI et le ministre de l'Agriculture, de la Forêt et des Pêcheries. Du côté mexicain, le ministre de l'Économie dirige les négociations.

Fin novembre 2002

Le président de la Zenchu (Fédération centrale des coopératives agricoles – cinq millions de membres), Isami Miyata, lors d'une rencontre avec le secrétaire du Cabinet, Yasuo Fukuda, se plaint que le gouvernement négocie un ALE avec le Mexique sans consulter les organisations et coopératives agricoles.

17-19 février 2003

À Tokyo, deuxième ronde de négociations au niveau ministériel. Un consensus est atteint en ce qui a trait à la structure des négociations et sur le calendrier des rencontres. Les deux parties s'entendent sur des rencontres ministérielles à chaque trois mois et, en principe, des rencontres mensuelles des groupes de travail. On discute également de questions liées aux versions préliminaires et non officielles de l'ALE.

15 mai 2003

À Mexico, troisième ronde de négociations au niveau ministériel. Une seule journée. Les deux parties discutent des mesures et des moyens à prendre pour résoudre les nombreux désaccords.

Printemps – été 2003

Les négociations n'avancent pas. Le Mexique demande que le Japon supprime tous ses tarifs à l'importation pour le secteur agricole. À ce sujet, le Japon est simplement aux antipodes du Mexique.

5 août 2003

Le Conseil du patronat japonais (Keidanren), la Chambre de commerce et de l'industrie du Japon, l'Association des directeurs exécutifs (Keizai Doyukai) et le Conseil japonais du commerce extérieur invitent le gouvernement à signer un ALE avec le Mexique, de préférence lors de la visite du président Fox en octobre à Tokyo. Ils font remarquer que le Japon perd du terrain au Mexique face aux États-Unis et à l'Union européenne. Une chose rare pour l'industrie japonaise.

11-15 août 2003

À Tokyo, quatrième ronde de négociations. Les délégations sont incapables de faire avancer les discussions dans le domaine de l'agriculture.

27 septembre 2003

Le gouvernement japonais accepte d'élargir la liste des produits agricoles dont les tarifs seront supprimés dans le cadre de l'ALE.

7 octobre 2003.

Les constructeurs automobiles du Japon indiquent qu'il est tout à fait possible que les tarifs mexicains imposés sur les importations de véhicules japonais passent de 20-30 % à 50 % si un ALE n'est pas bientôt signé.

12 octobre 2003

Les négociations avec le Mexique sont placées directement sous l'égide du Cabinet japonais dans l'espoir de les faire débloquer. Les négociations achoppent sur les produits agricoles,

notamment le porc et le cuir, sur les produits industriels et sur les approvisionnements du gouvernement mexicain qui seront exemptés des clauses de l'ALE dans ce domaine.

12-16 octobre 2003

Des négociations intensives ont lieu au niveau ministériel. Du côté mexicain, il y a le ministre de l'Économie, Fernando Canales et du côté japonais, il y a la ministre des Affaires étrangères, Yoriko Kawaguchi, le ministre de l'Agriculture, Yoshiyuki Kamei et le ministre du METI, Shoichi Nakagawa.

Le Japon offre de faire passer le tarif sur le porc en provenance du Mexique de 4,3 % à 2,0 % et de doubler les importations de 40 000 à 80 000 tonnes. C'est insuffisant pour le Mexique qui réclame des quotas de 250 000 tonnes et l'abolition complète des tarifs pour le porc et d'autres produits agricoles, dont les oranges.

On règle cependant la question des vins et de la Tequila (abolition des tarifs japonais) et les deux pays s'entendent pour ne pas faire de changement au niveau de la réglementation en matière d'hygiène pour l'industrie des fruits et légumes et de la viande (le Mexique exigeait un assouplissement de la réglementation japonaise, le Japon, un renforcement de la réglementation mexicaine). En lieu, on met en place une commission mixte.

16 octobre 2003

Les négociations vacillent, puis sont suspendues. Les deux gouvernements sont incapables d'arriver à une entente comme le souhaitent le PM Koizumi et le président Fox.

15-17 octobre 2003

Visite au Japon du président du Mexique, Vicente Fox, au cours de laquelle on espérait signer un ALE. La presse financière japonaise blâme, à la fois, le lobby agricole et la mauvaise coordination inter-ministérielle pour l'échec des négociations.

7 novembre 2003

Les négociations reprennent au niveau des sous-ministres à Los Angeles. Le Mexique demande plus de concessions de la part du Japon : l'élimination des tarifs à l'importation d'oranges et de jus d'orange ; quota de 120 000 tonnes de porc (sans tarif), quota de 40 000 tonnes de bœuf (sans tarif) et quota de 30 000 tonnes de poulet (sans tarif). Le Japon refuse les nouvelles demandes du Mexique, mais les deux parties s'entendent sur une rencontre administrative à la fin du mois décembre dans le but d'établir un nouveau calendrier des négociations.

23 novembre 2003

L'exécutif japonais outrepassa l'autorité des trois ministères engagés dans les négociations et envoya à Mexico une délégation avec à sa tête le chef-adjoint, Shotaro Yachi, du secrétaire du Cabinet dans le but d'établir un nouveau calendrier et de relancer les négociations. Les deux parties acceptent de se rencontrer le 26 janvier 2004 à Tokyo.

17 janvier 2004

Le Mexique pose un ultimatum : si une entente n'est pas conclue d'ici à la fin du mois de mars 2004, le gouvernement mexicain mettra fin aux négociations.

25 février 2004

Début d'une nouvelle ronde de négociations en deux volets : un volet industriel et un volet agricole.

5-6 mars 2004

Fin de la ronde des négociations. Aucune entente en vue, mais des progrès substantiels ont été faits dans le volet industriel, notamment sur les exportations japonaises de véhicules et d'acier. Les négociations achoppent toujours sur l'agriculture. Le Japon propose des quotas plus importants (avec des tarifs réduits) pour le porc et le jus d'orange. Les deux parties acceptent de ne pas abandonner les négociations avant la date butoir du 31 mars 2004.

9 mars 2004

Le ministre mexicain de l'Agriculture, Javier Usabiaga, visite Tokyo dans le cadre d'une exposition agroalimentaire. Après un entretien avec son homologue japonais, Yoshiyuki Kamei, les deux partis annoncent qu'ils ont conclu un accord de base pour le volet agricole des négociations, mais sans donner de détails.

10 mars 2004

Le ministre japonais du METI, Shoichi Nakagawa, et son homologue mexicain, Fernando Canales ont une discussion téléphonique au sujet d'un accord préliminaire.

Le Mexique abandonne plusieurs de ses revendications pour le secteur agricole et le Japon fait de même pour les approvisionnements gouvernementaux. Il aura les mêmes prérogatives que les firmes européennes lors des soumissions sur les appels d'offre du gouvernement mexicain.

Les deux ministres annoncent, lors d'une conférence de presse téléphonique, qu'ils ont conclu un ALE, mais qui exige cependant des négociations additionnelles pour régler quelques différends dans le domaine agricole.

12 mars 2004

La réussite des négociations est confirmée par les deux gouvernements. Le Mexique et le Japon acceptent de négocier de nouveaux tarifs et quotas une fois l'ALE signé.

17 septembre 2004

À Mexico, le premier ministre japonais, Junichiro Koizumi et Vicente Fox signent l'ALE.

1^{er} avril 2005

L'ALE Japon-Mexique doit entrer en vigueur.

ANNEXE B : EXAMEN DES TARIFS ET QUOTAS POUR LES PRINCIPAUX PRODUITS ÉCHANGÉS

B1 Mexique : Tarifs et quotas imposés par le Mexique sur les principales importations en provenance du Japon (les 13 produits les plus vendus avec des ventes de plus de 50 millions \$US ; le pourcentage entre parenthèses est la part de la valeur totale des importations en provenance du Japon)

[Note : Examen fait à partir des informations disponibles dans l'ALE Japon-Mexique et sur le site Internet du ministère des Finances du Japon pour les statistiques sur le commerce : www.mof.go.jp.]

1) CODE 870323 MOTOR CAR GASOLINE ENG. 1500<CAP<=3000CC

Valeur des exportations japonaises : 352 millions \$US (9,7 %).

- Tarif de 20 %, éliminé en 7 ans par tranche annuelle identique.
- Quota minimum de 5 % du marché mexicain (données de l'année précédente) ; éliminé 7 ans après l'entrée en vigueur de l'ALE.

2) CODE 852990 PARTS, TRANSMISSION/RECEIVER/RECEPTION

Valeur des exportations japonaises : 169 millions \$US (4,7 %).

- Aucun tarif, aucun quota

3) CODE 870840 GEAR BOXES

Valeur des exportations japonaises : 160 millions \$US (4,4 %).

- Aucun tarif et aucun quota sur les transmissions automatiques pour automobiles et certains véhicules industriels (machinerie lourde).
- Tarif de 18 % sur les transmissions pour certains modèles de véhicules industriels, éliminé en 5 ans par tranche annuelle identique.
- Tarif de 18 % sur les autres modèles de transmissions, éliminé en 10 ans par tranche annuelle identique.

4) CODE 870829 OTHER PARTS & ACCESSORIES OF BODIES

Valeur des exportations japonaises : 129 millions \$US (3,6 %).

Selon les pièces ou selon les accessoires d'automobiles :

- Aucun tarif, aucun quota.
- Tarif de 18 %, éliminé en 5 ans, par tranche annuelle identique.
- Tarif de 18 %, éliminé en 10 ans, par tranche annuelle identique.

5) CODE 850780 OTHER ACCUMULATORS

Valeur des exportations japonaises : 110 millions \$US (3,0 %).

- Aucun tarif, aucun quota.

6) CODE 870324 MOTOR CAR GASOLINE ENG. CAP>3000CC

Valeur des exportations japonaises : 98 millions \$US (2,7 %).

- Tarif de 20 %, éliminé en 7 ans, par tranche annuelle identique.
- Quota minimum de 5 % du marché mexicain (données de l'année précédente) ; éliminé 7 ans après l'entrée en vigueur de l'ALE.

7) CODE 870899 OTHER PARTS OF MOTOR VEHICLES

Valeur des exportations japonaises : 76 millions \$US (2,1 %).

Selon les pièces et selon les composantes :

- Aucun tarif, aucun quota.
- Tarifs de 18 % et 13 %, éliminés en 5 ans, par tranche annuelle identique.
- Tarifs de 18 %, 15 %, 13 % et 10 %, éliminés en 10 ans, par tranche annuelle identique.

8) CODE 854040 DATA/GRAPHIC DISPLAY TUBES, COLOUR

Valeur des exportations japonaises : 71 millions \$US (2,0 %).

- Aucun tarif, aucun quota

9) CODE 854221 MONOLITHIC INTEGRATED CIRCUITS, DIGITAL

Valeur des exportations japonaises : 68 millions (1,9 %).

- Aucun tarif, aucun quota

10) CODE 852540 VIDEO CAMERA RECORDERS, STILL ETC

Valeurs des exportations japonaises : 68 millions \$US (1,9 %).

- Aucun tarif, aucun quota

11) CODE 840991 PARTS OF OTHER GASOLINE ENGINES

Valeur des exportations japonaises : 56 millions \$US (1,6 %).

Selon les pièces et selon les composantes :

- Aucun tarif, aucun quota.
- Tarifs de 18 % et 13 %, éliminés en 5 ans, par tranche annuelle identique.
- Tarif de 18 %, éliminé en 10 ans, par tranche annuelle identique.

12) CODE 721012 PR PDT,IRON, WID>600,TIN PLATED,THCK<0.5

Valeur des exportations japonaises : 54 millions \$US (1,5 %).

- Aucun tarif, aucun quota.

13) CODE 853690 OTHER ELEC. CIRCUIT CONNECTION,VOLT<1000V

Valeur des exportations japonaises : 51 millions \$US (1,4 %).

Selon les produits :

- Aucun tarif, aucun quota.
- Tarif de 18 %, éliminé en 5 ans, par tranche annuelle identique.
- Tarifs de 18 % et 13 %, éliminés en 10 ans, par tranche annuelle identique.

B2 Japon : Tarifs et quotas imposés par le Japon sur les principales importations en provenance du Mexique (les 16 produits les plus vendus avec des ventes de plus de 20 millions \$US ; le pourcentage entre parenthèses est la part de la valeur totale des importations en provenance du Mexique).

[Note : Examen fait à partir des informations disponibles dans l'ALE Japon-Mexique et sur le site Internet du ministère des Finances du Japon pour les statistiques sur le commerce : www.mof.go.jp.]

1) CODE 870323 MOTOR CAR, GASOLINE ENG.1500<CAP<=3000CC

Valeur des exportations mexicaines : 164 millions \$US (9,3 %).

- Aucun tarif, aucun quota.

2) CODE 020329 OTHER MEAT OF SWINE

Valeur des exportations mexicaines : 127 millions \$US (7,2 %)

- De la première à la cinquième année, les quotas sont les suivants :
 1. 30 000 tonnes métriques pour la première année.
 2. 53 000 tonnes métriques pour la deuxième année
 3. 65 000 tonnes métriques pour la troisième année.
 4. 74 000 tonnes métriques pour la quatrième année.
 5. 80 000 tonnes métriques pour la cinquième année.
- Avec les tarifs suivants :
 1. Tarif de 482 yens par kilogramme pour les produits dont la valeur ne dépasse pas 53,53 yens par kilogramme.
 2. Pour les produits dont la valeur se trouve entre 53,53 yens et 524,00 yens, le tarif est la différence entre 535,53 yens par kilogramme et la valeur du produit par kilogramme.
 3. Tarif de 2,2 % sur les produits dont la valeur dépasse 524,00 yens par kilogramme.
- Aucun tarif, aucun quota sur la viande de sanglier sauvage.

3) CODE 847180 OTHER UNITS, FOR COMPUTER

Valeur des exportations mexicaines : 100 millions \$US (5,7 %).

- Aucun tarif, aucun quota.

4) CODE 250100 SALT INCL TABLE SALT 7 DENATURED SALT

Valeur des exportations mexicaines : 97 millions \$US (5,5 %).

- Tarif de 0,5 yen par kilogramme, éliminé le 1^{er} avril 2010.

5) CODE 940190 PARTS OF SEATS

Valeur des exportations mexicaines : 88 millions \$US (4,9 %).

- Aucun tarif, aucun quota.
- Pour les sièges en cuir : aucun tarif, mais de la première à la septième année, les quotas sont les suivants :
 - a. 9 507 000 yens pour la première année.
 - b. 11 408 000 yens pour la deuxième année.
 - c. 13 690 000 yens pour la troisième année.
 - d. 16 428 000 yens pour la quatrième année.
 - e. 19 713 000 yens pour la cinquième année.
 - f. 23 656 000 yens pour la sixième année.
 - g. 28 387 000 yens pour la septième année.

6) CODE 270900 PETROLEUM ETC (CRUDE)

Valeur des exportations mexicaines : 60 millions \$US (3,4 %).

- Tarif selon le traitement de la nation la plus favorisée, éliminé le 1^{er} avril 2006.

7) CODE 870829 OTHER PARTS & ACCESSORIES OF BODIES (CARS)

Valeur des exportations mexicaines : 56 millions \$US (3,2 %).

- Aucun tarif, aucun quota.

8) CODE 020319 SWINE HAM & SHOULDER, BONELESS, FRS/CH

Valeur des exportations mexicaines : 49 millions \$US (2,8 %).

- De la première à la cinquième année, les quotas sont les suivants :
 1. 30 000 tonnes métriques pour la première année.
 2. 53 000 tonnes métriques pour la deuxième année.

3. 65 000 tonnes métriques pour la troisième année.
 4. 74 000 tonnes métriques pour la quatrième année.
 5. 80 000 tonnes métriques pour la cinquième année.
- Avec les tarifs suivants :
 1. Tarif de 482 yens par kilogramme pour les produits dont la valeur ne dépasse pas 53,53 yens par kilogramme.
 2. Pour les produits dont la valeur se trouve entre 53,53 yens et 524,00 yens, le tarif est la différence entre 535,53 yens par kilogramme et la valeur du produit par kilogramme.
 3. Tarif de 2,2 % sur les produits dont la valeur dépasse 524,00 yens par kilogramme.
 - Aucun tarif, aucun quota sur la viande de sanglier sauvage.

9) CODE 080440 AVOCADOS, FRESH OR DRIED

Valeur des exportations mexicaines : 48 millions \$US (2,7 %).

- Aucun tarif, aucun quota.

Note : 97,4 % des avocats importés par le Japon proviennent du Mexique.

10) CODE 710691 OTHER UNWROUGHT SILVER

Valeur des exportations mexicaines : 46 millions \$US (2,6 %).

- Aucun tarif, aucun quota.

11) CODE 261310 MOLYBDENUM ORES & CONCENTR., ROASTED

Valeur des exportations mexicaines : 42 millions \$US (2,4 %).

- Aucun tarif, aucun quota.

12) CODE 854221 MONOLITHIC INTEGRATED CIRCUITS, DIGITAL

Valeur des exportations mexicaines : 32 millions \$US (1,8 %).

- Aucun tarif, aucun quota.

13) CODE 030235 BLUEFIN TUNAS, FRESH OR CHILLED

Valeur des exportations mexicaines : 32 millions \$US (1,8 %).

- Cette catégorie est exempte d'une réduction ou d'une élimination des tarifs douaniers.

14) CODE 847330 PARTS, COMPUTER OR MACHINE

Valeur des exportations mexicaines : 26 millions \$US (1,5 %).

- Aucun tarif, aucun quota.

15) CODE 080719 MELONS, FRESH

Valeur des exportations mexicaines : 23 millions \$US (1,3 %).

- Tarif de 6 %, éliminé en 6 ans, par tranche annuelle identique.

16) CODE 852721 RADIO-BROADCAST RECEIV., CAR, W. RECORDING

Valeur des exportations mexicaines : 20 millions \$US (1,1 %).

- Aucun tarif, aucun quota.

**ANNEXE C1 : LES 100 PRINCIPALES EXPORTATIONS DU JAPON VERS LE MEXIQUE, 2001-2003
ET LES DEUX PRINCIPAUX MARCHÉS CONCURRENTS, PAR PAYS (\$US)**

Rang A	Code	Description	Rang B	2001	2002	2003	Ratio Part	1 ^{er} marché	Part	2 ^e marché	Part
		TOTAL	21	4 108 563 790	3 757 693 806	3 624 830 302	100 0,8	U S A	24,6	CHINA	12,2
1	870323	MOTOR CAR,GASOLINE ENG,1500<CAP<=3000CC PARTS,TRANSMISSION/RECEIVE	14	28 631 265	210 644 352	352 242 475	9,7 1,1	U S A	44,7	AUSTRAL	7
2	852990	R/RECEPTION	11	101 322 360	86 123 328	168 825 182	4,7 2,5	CHINA	23,6	R KOREA	13,3
3	870840	GEAR BOXES OTHER PARTS & ACCESSORIES	10	195 731 156	160 725 941	160 217 912	4,4 2,6	U S A	39,4	R KOREA	8,4
4	870829	OF BODIES	6	96 548 490	107 284 857	128 872 879	3,6 3,8	U S A	32,9	CHINA	15,5
5	850780	OTHER ACCUMULATORS MOTOR CAR,GASOLINE	7	116 148 154	80 739 171	109 757 050	3 4,9	CHINA	18,5	TAIWAN	15,7
6	870324	ENG,CAP>3000CC OTHER PARTS OF MOTOR	13	36 509 668	42 451 279	98 158 746	2,7 0,5	U S A	75	CANADA	3,8
7	870899	VEHICLES DATA/GRAPHIC DISPLAY	15	103 860 263	79 216 112	75 920 555	2,1 1,2	U S A	45,6	CHINA	8,9
8	854040	TUBES,COLOUR MONOLITHIC INTEGRATED	1	81 235 426	91 807 363	71 461 006	2 59,5	MEXICO	59,5	CHINA	13,1
9	854221	CIRCUITS, DIGITAL VIDEO CAMERA	14		72 502 511	68 300 729	1,9 0,4	CHINA	20	HONG KNG	15,6
10	852540	RECORDERS,STILL ETC	24	48 509 766	58 752 302	67 567 494	1,9 0,7	U S A	34,1	GERMANY	7,7
11	000	RE-EXPORT GOODS PARTS FOR OTHER GASOLINE	28	86 703 359	84 698 563	59 281 217	1,6 0,3	U S A	25,5	CHINA	12
12	840991	ENGINES FR PDT,IRON,WID>600,TIN	12	51 731 936	52 427 774	56 337 254	1,6 1,4	U S A	39,4	CHINA	8,5
13	721012	PLATED,THCK<0.5 OTH.ELEC CIRCUIT	2	45 979 723	45 410 017	54 012 234	1,5 16	PHILIPPIN	18,7	MEXICO	16
14	853690	CONNECTION,VOLT<1000V NICKEL-CADMIUM	10	56 136 324	51 311 874	50 729 465	1,4 2,3	CHINA	20,2	HONG KNG	15,9
15	850730	ACCUMULATORS CATHODE-RAY TUBES,COLOUR	2	57 409 832	63 414 830	47 568 816	1,3 19	HONG KNG	23,6	MEXICO	19
16	854011	TELEVISION INSULATING FITTINGS OF	2	29 007 019	22 611 314	45 179 949	1,2 9,4	CHINA	42,9	MEXICO	9,4
17	854720	PLASTICS FR PDT,IRON,WID>600,ZINC	2	50 073 971	41 775 339	43 203 659	1,2 12,6	CHINA	25,6	MEXICO	12,6
18	721030	PLATED,THCK>0.5 FR,IRON,CHROMIUM OXIDE	6	27 982 320	28 404 790	40 211 064	1,1 5,1	CHINA	40	HONG KNG	11,3
19	721050	COATED,WID>600	1	27 162 177	27 852 970	39 394 729	1,1 27,3	MEXICO	27,3	CHINA	12,9

	OTHER MACHINES,W INDIVIDUAL											
20	847989 FUNCTION	15	58 357 003	26 240 413	33 738 067	0,9	0,5	TAIWAN	27,8	CHINA	19,3	
	GOODS WAGON,GASOLINE											
21	870431 ENGINE,G.V.W.<=5T.	9	18 581 204	23 962 894	32 054 214	0,9	3	SAUD ARB	23,4	AUSTRAL	22	
22	853400 PRINTED CIRCUITS	14	33 154 404	27 417 965	30 048 046	0,8	1,3	CHINA	24,5	R KOREA	14,3	
	PARTS,CATHODE-RAY											
23	854091 VALVES/TUBES	7	46 759 839	43 367 801	29 532 419	0,8	4,4	CHINA	29,4	R KOREA	14,7	
	PARTS OF ELECRIC											
24	853890 CONTROL/DISTRIBUTION	14	23 811 750	27 449 093	28 572 431	0,8	1,5	CHINA	20,5	U S A	14,2	
	GLASS BULBS,TUBES,											
25	701120 CATHODE-RAY TUBES	4	57 078 000	56 873 382	27 421 560	0,8	4,1	CHINA	34,1	U S A	24,9	
	PLASTIC CHASSIS SPRING &											
26	392690 LEAVES THEREOF	8	34 913 360	30 251 446	25 675 046	0,7	3,4	CHINA	23,1	U S A	15,2	
	OTH. MEASURING/CHECKING											
27	903180 INSTRUMENTS	12	12 450 952	10 553 386	25 458 286	0,7	1,9	CHINA	19	TAIWAN	14,6	
	BRAKE OR SERVO-BRAKE &											
28	870839 PART THEREOF	11	30 347 290	24 963 363	24 887 759	0,7	2	U S A	39,9	CHINA	9,8	
	FR,IRON,NON-ELEC ZINC											
29	721049 PLATED,OTHER	9	19 322 273	23 714 420	24 703 667	0,7	2,4	CHINA	21,2	R KOREA	18,5	
	FR ALLOY STL,ELEC ZINC											
30	722591 PLATED,WID>=600MM	4	32 007 697	25 300 989	23 749 268	0,7	7,4	CHINA	45	MALAYSIA	10	
	FR,SILICON STL,GRAIN-											
31	722511 ORIENTED,WID>=600MM	3	22 194 402	32 514 880	21 529 431	0,6	6,8	CHINA	38,8	CANADA	7,2	
	OBJECTIVE LENSES OR CAMERA											
32	900211 OR PROJECTO	7	13 765 169	25 970 181	21 009 354	0,6	3,6	U S A	32,5	HONG KNG	19,7	
	MOULDS FOR											
33	848071 RUBBER/PLASTIC,INJECTION	9	20 803 214	20 981 344	20 599 780	0,6	2,1	U S A	19,1	CHINA	16,3	
34	841199 PARTS,OTHER GAS TURBINES	3	45 903 112	53 036 003	20 445 703	0,6	5,5	U S A	32,2	THAILAND	7	
	OTHER FR											
35	721250 PDT,IRON,PLATED,WID<600M	2	31 402 573	42 503 528	20 216 396	0,6	19,7	CHINA	43,3	MEXICO	19,7	
36	847330 PARTS,COMPUTER OR MACHINE	21	105 766 066	67 865 098	20 171 061	0,6	0,2	U S A	28,9	NETHLNDS	16,5	
	INJECTION-MOULDING											
37	847710 MACH,RUBBER/PLASTIC	13	11 997 235	19 456 079	17 606 940	0,5	1,3	CHINA	23,2	U S A	15,8	
	ALUMINIUM ELECTROLYTIC											
38	853222 CAPACITORS	11	14 598 756	21 071 783	17 131 059	0,5	1,5	HONG KNG	24,8	TAIWAN	14,9	
	OTHER MONOLITHIC											
39	854229 INTEGRATED CIRCUITS	15		22 026 122	16 963 092	0,5	0,4	HONG KNG	18,2	TAIWAN	14,4	
40	731815 SCREWS & BOLTS,IRON/STEEL	11	20 561 517	17 981 747	16 731 079	0,5	2,3	U S A	33,7	CHINA	10,5	
	PARTS/ACCESSORIES,CONTROL											
41	903290 LING INSTRUMENT	11	6 004 590	7 854 187	16 464 083	0,5	1,6	U S A	52	CHINA	6,6	
	PARTS,LINE											
42	851790 TELECOMMUNICATION	15	56 580 566	14 632 439	16 390 157	0,5	1,5	U S A	39,3	GERMANY	8	

APPARATUS												
43	853650	OTHER SWITCHES NON-DRIVING AXLES & PARTS	15	14 940 803	15 884 499	15 693 210	0,4	1,4	U S A	25,4	CHINA	11,4
44	870860	THEREOF FR PDT,CR ALLOY	4	23 835 507	18 039 179	15 482 812	0,4	5,8	U S A	27,8	CHINA	15,7
45	722550	STEEL,WID>=600MM CONDUCTOR,W.OUT	4	11 317 101	14 644 863	15 276 127	0,4	5,1	CHINA	34,1	R KOREA	26,5
46	854449	CONNECTOR,VOLTAGE<=80V	6	22 481 826	14 519 685	15 157 038	0,4	5,5	CHINA	26,4	PHILIPPIN	15,3
47	847130	PORTABLE COMPUTER	11	846 159	4 638 712	14 762 284	0,4	1	U S A	49,8	SINGAPOR	10,5
48	848190	PARTS OF COCKS OR VALVES OTHER PARTS & ACSS OF	5	16 218 098	17 316 098	14 730 130	0,4	6	U S A	25	CHINA	12
49	900999	PHOTOCOPYING Ot.MOTOR VEHICLE,TRANSPORT,PERSON>	13		26 724 272	14 668 859	0,4	1,3	U S A	25,9	HONG KNG	15
50	870290	10 GEARS,GEARING,BALL	11	11 897 954	13 570 954	14 462 365	0,4	4,4	SAUD ARB	16,3	NIGERIA	9,6
51	848340	SCREWS,ETC OTHER ELECTRIC	18	6 935 500	12 499 863	14 389 853	0,4	1,3	U S A	36,3	CHINA	10
52	854389	APPARATUS,W FUNCTION GASKET,WASHER & OTHER	19	15 418 462	7 665 889	14 013 127	0,4	0,6	U S A	18,5	CHINA	14,5
53	401693	SEAL,RUBBER,VULC PRISM,OTHER OPTICAL	10	16 497 453	14 378 044	13 782 026	0,4	2,9	U S A	22,9	CHINA	11,4
54	900190	ELEMENTS,MOUNTED OTHER COMPOUND, PYRIMIDINE	11	19 383 326	27 632 820	13 717 798	0,4	0,9	HONG KNG	22,4	CHINA	21,7
55	293359	RING ETC TOOLS FOR PRESSING/STAMPING/PUNCHIN	2	7 248 209	10 116 495	13 440 709	0,4	7,6	U S A	56,2	MEXICO	7,6
56	820730	G OTH.ARTICLES,RUBBER,VULCAN	16	15 760 498	18 060 839	13 143 067	0,4	1,3	U S A	39	CHINA	12,2
57	401699	ISED SHEETS & PLATES OF	11	21 414 678	15 235 809	13 134 640	0,4	2,6	U S A	23,2	CHINA	15,1
58	900120	POLARISING MATERIAL MULTI-STATION TRANSFER	6	28 060 377	24 674 238	12 989 360	0,4	0,8	R KOREA	39,8	TAIWAN	25,6
59	845730	MACHINES	3	1 824 974		12 875 469	0,4	8	U S A	57,2	R KOREA	19
60	870850	DRIVE-AXELES ROTARY ENGINESMARINE,OUTBOARD	5	20 059 997	17 175 960	12 409 829	0,3	5,6	U S A	47,1	CANADA	10,8
61	840721	MOTOR	13	12 042 759	11 854 118	12 336 411	0,3	1	U S A	52,2	AUSTRAL	5,8
62	850790	PARTS OF ACCUMULATORS PARTS OF MACHINES,W	4	41 893 537	14 794 144	12 273 352	0,3	5,6	CHINA	50,1	TAIWAN	12,1
63	847990	INDIVIDUAL FUNTION	13	12 650 099	9 718 139	11 865 578	0,3	1	CHINA	19,3	U S A	16,5

64	BOARD ELEC 853710 CONTROL/DISTR,VOLT<=1000V FR PDT,IRON,COIL,CR,0.5<THCK<1M	19	10 465 502	4 953 336	11 760 314	0,3	0,7	U S A	18,5	TAIWAN	17,1
65	720917 M,WID>600 STORAGE UNITS,FOR	10	12 684 484	12 656 418	11 685 208	0,3	1,9	CHINA	35,7	R KOREA	10,5
66	847170 COMPUTER	14	100 296 247	34 895 307	11 473 463	0,3	0,7	U S A	37,3	TAIWAN	13,6
67	841590 PARTS OF AIR CONDITIONING	15	2 033 573	8 713 902	11 308 865	0,3	2,3	CHINA	17,3	U S A	14,8
68	848180 COCKS	20	13 419 409	11 595 462	11 213 925	0,3	1,1	U S A	22,6	CHINA	13,9
69	851110 SPARKING PLUGS,F ENGINE OTHER FR	8	7 357 177	7 381 812	10 912 296	0,3	3	GERMANY	25,2	U S A	24,7
70	720839 PDT,IRON,COIL,HR,THCK<3MM MAGNETIC	13	2 190 187	15 387 001	10 238 841	0,3	0,9	R KOREA	33,3	THAILAND	18,5
71	852313 TAPE,RECORDING,WIDTH>6.5MM MOULD F METAL,INJECTION/COMPRESSIO	12	8 761 604	10 702 858	10 232 663	0,3	1	U S A	48,1	NETHLNDS	19,7
72	848041 N TYP MECHANICAL SHOVELS, 360	7	4 523 148	3 857 839	9 989 751	0,3	3,1	U S A	32	CHINA	18,7
73	842952 DEG.REVOLVING	30	10 351 758	12 229 792	9 896 754	0,3	0,3	U S A	26,8	HONG KNG	16,2
74	848310 TRANSMISSION SHAFTS OTHER ARTICLES OF	17	17 307 272	11 454 431	9 790 239	0,3	1,1	U S A	31	CHINA	9,5
75	732690 IRON/STEEL	12	18 449 932	8 732 809	9 650 845	0,3	2,1	U S A	31,5	CHINA	13,7
76	390690 OTHER ACRYLIC POLYMERS	17	13 614 570	13 676 768	9 591 183	0,3	1,9	CHINA	15,5	BELGIUM	9,5
77	960810 BALL POINT PENS FR PDT,OTHER SILICON	8	4 992 089	6 873 318	9 588 980	0,3	2,8	U S A	41,5	FRANCE	8
78	722519 STEEL,WID>=600MM	7	5 486 235	7 991 519	9 492 367	0,3	3,8	CHINA	41,8	TAIWAN	13,4
79	870893 CLUTCHES & PARTS THEREOF	15	29 885 143	22 136 955	9 263 510	0,3	1,8	U S A	35,1	SINGAPOR	6,2
80	854260 HYBRID INTERGRATED CIRCUITS OTHER CONTROLLING	14		15 768 744	9 187 176	0,3	0,8	HONG KNG	36,1	CHINA	14,1
81	903289 INSTRUMENT PART/ACCESSORIES,AUDIO OR	16	5 645 347	3 046 319	9 127 201	0,3	1	U S A	32,4	CHINA	12
82	852290 VISUAL MACHINE FR PDT,IRON,COIL,HR,PICKLE,THCK	13	50 636 626	19 226 278	9 026 043	0,2	0,7	CHINA	41,8	HONG KNG	15,4
83	720827 <3MM PARTS,SEMICONDUCTOR	7	8 659 509	9 848 436	8 713 568	0,2	4,7	THAILAND	33,8	INDONSIA	10,6
84	854190 DEVICE	11	641 498	2 192 491	8 655 824	0,2	2,2	CHINA	19,7	MALAYSIA	16,5
85	852812 COLOUR TELEVISION	18	305 290	454 273	8 643 321	0,2	0,7	U S A	52,7	UNTD KGD	5,9
86	830160 PARTS OF LOCKS,BASE METAL	3	7 786 065	6 769 427	8 448 633	0,2	10,5	U S A	34,5	THAILAND	17,3
87	390330 ABS COPOLYMERS	9	3 246 971	6 440 399	8 188 173	0,2	2,3	HONG KNG	36,6	CHINA	26,2

**ANNEXE C2 : LES 100 PRINCIPALES IMPORTATIONS DU JAPON EN PROVENANCE DU MEXIQUE, 2001-2003
ET LES DEUX PRINCIPAUX MARCHÉS CONCURRENTS, PAR PAYS (\$US)**

Rang A	Code	Description	Rang B	2001	2002	2003	Ratio	Part	1 ^{er} marché	Part	2 ^e marché	Part
		TOTAL	36	2 015 706 107	1 785 467 169	1 770 136 595	100	0,5	CHINA	19,7	U S A	15,4
1	870323	MOTOR CAR,GASOLINE ENG,1500<CAP<=3000CC	7	223 468 435	182 453 997	164 361 576	9,3	4	GERMANY	36,4	S AFRICA	17,3
2	020329	OTHER MEAT OF SWINE	5	130 757 773	140 037 133	126 736 073	7,2	4,4	DENMARK	38,2	CANADA	23
3	847180	OTHER UNITS,FOR COMPUTER SALT INCL TABLE SALT &	6	211 727 421	143 622 688	100 331 313	5,7	5	U S A	36,8	TAIWAN	17
4	250100	DENATURED SALT	1	121 201 617	113 837 516	97 033 395	5,5	43,9	MEXICO	43,9	AUSTRAL	39,6
5	940190	PARTS OF SEATS	3	1 811 878	15 203 625	87 543 113	4,9	15,4	U S A	33,6	CHINA	21,8
6	270900	PETROLEUM ETC(CRUDE) OTHER PARTS & ACCESSORIES	20	176 277 388	78 272 564	60 284 670	3,4	0,1	SAUD ARB	25,6	U ARAB E	23,9
7	870829	OF BODIES SWINE HAM &	4	2 049 724	23 458 660	55 813 753	3,2	6,7	U S A	45,9	GERMANY	9,7
8	020319	SHOULDER,BONELESS,FRS/C	4	71 598 207	58 664 833	48 865 762	2,8	5,4	U S A	69	CANADA	20,1
9	080440	AVOCADOS, FRESH OR DRIED	1	24 451 531	24 933 545	48 357 637	2,7	97,4	MEXICO	97,4	NEW ZLND	1,2
10	710691	OTHER UNWROUGHT SILVER MOLYBDENUM ORES &	2	48 318 982	46 920 721	45 939 459	2,6	26	PERU	31,7	MEXICO	26
11	261310	CONCENTRATES, ROASTED MONOLITHIC INTEGRATED	2	14 632 849	22 971 447	41 770 173	2,4	20,2	CHILE	37,5	MEXICO	20,2
12	854221	CIRCUITS, DIGITAL BLUEFIN TUNAS, FRESH OR	15		28 252 130	32 317 320	1,8	0,3	R KOREA	23,6	TAIWAN	20,8
13	030235	CHILLED	2		10 250 809	31 744 380	1,8	18,6	SPAIN	38,2	MEXICO	18,6
14	847330	PARTS,COMPUTER OR MACHINE	17	42 611 171	32 320 693	26 398 516	1,5	0,4	CHINA	27,2	TAIWAN	17,3
15	080719	MELONS, FRESH RADIO-BROADCAST	1	19 451 484	19 629 953	23 448 362	1,3	68,6	MEXICO	68,6	U S A	22,1
16	852721	RECEIVER,CAR,W RECORDING STORAGE UNITS,FOR	5	689 491	6 882 680	20 269 242	1,1	5,2	MALAYSIA	26,3	CHINA	26,3
17	847170	COMPUTER TRANSISTOR,DISSIPATION	13	30 602 546	29 339 504	19 460 854	1,1	0,5	SINGAPOR	22,4	PHILIPPIN	18,9
18	854129	RATE>=1W COPPER ORES AND	5	21 899 920	20 538 707	16 264 302	0,9	11,5	U S A	26,4	MALAYSIA	13,1
19	260300	CONCENTRATES	10	9 436 437	9 902 352	15 642 808	0,9	0,7	CHILE	38,5	INDONESIA	20,5
20	851829	OTHER LOUNDSPEAKERS	4	15 981 436	22 838 273	15 377 483	0,9	5,3	CHINA	58,2	U S A	11,4
21	901890	SURGICAL INSTRUMENTS &	10	1 591 763	4 754 995	15 267 769	0,9	1,6	U S A	53,6	GERMANY	12,8

APPLIANCES												
22	000	RE-IMPORT GOODS	27	28 139 470	15 808 346	14 675 818	0,8	0,3	U S A	21,2	TAIWAN	12,1
		SWEET CORN,OTHER										
23	070990	VEGETABLE,FRESH/CHILLED	2	24 448 830	19 248 909	14 565 549	0,8	14,4	NEW ZLND	45,3	MEXICO	14,4
24	291737	DIMETHYL TEREPHTHALATE	1	19 026 128	14 241 893	14 409 662	0,8	54,6	MEXICO	54,6	R KOREA	43,6
		FLUORSPAR, CALCIUM										
25	252921	FLUORIDE UNDER 97%	1	11 570 011	2 504 455	13 790 725	0,8	56,2	MEXICO	56,2	CHINA	43,3
		PARTS FOR OTHER GASOLINE										
26	840991	ENGINES	11	4 812 062	8 513 511	13 714 256	0,8	3,5	U S A	25	GERMANY	14,8
		ELECTRIC SOUND AMPLIFIER										
27	851850	SETS	3	613 269	3 222 343	13 128 410	0,7	16,8	U S A	29,6	CHINA	21,7
		ASPARAGUS, FRESH OR										
28	070920	CHILLED	3	19 422 200	10 918 321	13 075 089	0,7	17,3	AUSTRAL	24,5	THAILAND	19,7
		COFFEE, NOT ROASTED, NOT										
29	090111	DECAFFEINATED	10	16 062 089	14 445 685	12 982 620	0,7	2,4	COLOMBIA	22,6	BRAZIL	21,7
		SUPPORTED CATALYSTS W										
30	381512	PRECIOUS METAL	5	96 244	322 084	12 586 442	0,7	3,3	U S A	62,4	THAILAND	16,9
		INPUT OR OUTPUT UNITS,FOR										
31	847160	COMPUTER	11	36 067 581	6 441 750	12 169 923	0,7	0,3	CHINA	47,9	R KOREA	12,5
		PARTS,LINE										
		TELECOMMUNICATION										
32	851790	APPARATUS	10	1 961 023	2 474 738	11 647 818	0,7	1,7	U S A	29,6	CHINA	24
33	283692	STRONTIUM CARBONATE	1	15 944 125	13 004 527	11 606 362	0,7	45,9	MEXICO	45,9	CHINA	39,8
34	321519	OTHER PRINTING INK	3	6 103 068	3 079 261	11 522 331	0,7	24,1	CHINA	27,3	U S A	25
35	848180	COCKS	12	4 911 395	6 713 313	11 518 910	0,7	2	U S A	28,2	CHINA	13,7
36	903220	MANOSTATS	2	9 209 629	6 704 363	10 074 781	0,6	24,5	GERMANY	37,5	MEXICO	24,5
		PARTS,TRANSMISSION/RECEIVE										
37	852990	R/RECEPTION	17	2 997 454	3 753 646	9 451 079	0,5	0,3	CHINA	44,5	THAILAND	12,8
38	030371	SARDINES, FROZEN	2	4 357 250	5 528 198	9 045 771	0,5	29,9	U S A	50	MEXICO	29,9
39	260800	ZINC ORES & CONCENTRATES	6	23 719 556	10 016 719	8 782 005	0,5	3,7	AUSTRAL	39	PERU	17,9
		LEMONS & LIMES, FRESH OR										
40	080550	DRIED	3		8 453 090	8 538 175	0,5	8,1	U S A	68	CHILE	15,5
		OTHER CONTROLLING										
41	903289	INSTRUMENT	7	2 030 657	3 544 334	8 524 299	0,5	2,7	U S A	39,1	GERMANY	26,4
		OTHER ELEC CIRCUIT										
42	853690	CONNECTION,VOLT<1000V	14	6 523 302	6 374 048	8 487 639	0,5	1,1	CHINA	43,1	U S A	16
43	260700	LEAD ORES & CONCETRATES	4			8 196 756	0,5	11,5	AUSTRAL	40,6	PERU	21,7
44	610910	T-SHIRTS,KN/CRO,COTTON	8	8 576 894	7 861 511	7 922 560	0,4	0,8	CHINA	80,5	U S A	4,2
		PARTS OF ELECTRIC										
45	854390	APPARATUS	9	1 904 642	95 367	7 865 879	0,4	3,1	U S A	41,5	CHINA	12,2

46	OTHER ETHYL ALCOHOL, 220890 DISTILLED SPIRITS	3	7 098 351	6 925 690	7 783 504	0,4	5,3	R KOREA	71,8	CHINA	10
47	PARTS/ACCESSORIES,CONTROL 903290 LING INSTRUMENT	8	2 030 309	5 153 475	7 582 408	0,4	2,4	GERMANY	32,1	U S A	28,4
48	GUAVA, MANGO & 080450 MANGOSTEEN,FRESH OR DRIED	2	7 719 502	6 786 948	7 569 489	0,4	22,6	PHILIPPIN	49	MEXICO	22,6
49	848310 TRANSMISSION SHAFTS	6	1 729 889	3 789 411	7 362 663	0,4	4,9	U S A	32,1	CHINA	23,1
50	852812 COLOUR TELEVISION	7	536 608	265 825	7 173 039	0,4	0,5	CHINA	48,1	MALAYSIA	26,8
51	220300 BEER	2	7 136 979	7 612 924	7 150 015	0,4	16,1	AUSTRAL	16,5	MEXICO	16,1
52	OTHER FROZEN VEGETABLE,UNCOOK/STEAM/BO 071080 IL	4	10 233 332	7 475 519	7 139 796	0,4	4,1	CHINA	71,8	ECUADOR	5,5
53	850440 STATIC CONVERTERS	13	7 751 397	5 726 977	7 065 522	0,4	0,5	CHINA	56,1	U S A	10,2
54	APPT,CARRIER- 851750 CURRENT/DIGITAL LINE SYSTEM	9	8 917 903	13 710 037	7 022 534	0,4	0,9	CHINA	30,9	TAIWAN	26,3
55	851822 MULTIPLE LOUNDSPEAKERS	6	2 924 291	5 507 188	6 682 866	0,4	5,9	CHINA	35	U S A	14,4
56	OTHER RESIDUE FM 382490 MANUFACTURE ETC	14	3 912 334	4 365 145	6 528 654	0,4	1,2	U S A	30,5	GERMANY	13,2
57	ADDUCTORS ETC, LIVE,FRESH 030791 OR CHILLED	10		5 603 913	6 332 747	0,4	1,7	CHINA	19,5	R KOREA	19,4
58	847150 DEGITAL PROCESSING UNITS	13	3 509 143	123 175 804	6 104 545	0,3	0,2	CHINA	59,8	U S A	15,8
59	MOLLUSCS ETC, PREPARED, 160590 PRESERVED	7	3 100 763	7 494 112	5 963 408	0,3	1,5	CHINA	59,3	THAILAND	9,2
60	ELECTRIC 850110 MOTOR,OUTPUT<=37.5 W	14	4 271 083	7 134 377	5 812 185	0,3	0,9	CHINA	54	INDONSIA	10,6
61	MOTOR CAR,GASOLINE 870324 ENG,CAP>3000CC	8	13 751 893	7 352 363	5 771 551	0,3	0,2	GERMANY	71,6	U S A	11,9
62	RADIO-BROADCAST 852731 RECEIVER,W EXTL PWR SOUR	5	1 488 015	3 644 081	5 661 292	0,3	1,4	CHINA	45,2	MALAYSIA	44,3
63	BRAKE OR SERVO-BRAKE & 870839 PART THEREOF	10	333 794	758 168	5 193 980	0,3	2,2	GERMANY	26,1	U S A	19
64	OTHER NEEDLES,CATHETERS,CANNULA 901839 E ETC	14	1 981 999	4 320 361	4 914 931	0,3	0,5	U S A	43,7	IRELAND	24,2
65	PARTS/ACCS,INST F MEASURING 902690 LIQUID/GASS	6	53 463	227 553	4 807 266	0,3	3,6	U S A	45,7	GERMANY	13,9
66	840690 PARTS OF VAPOUR TURBINES	2	5 730 666	3 423 992	4 711 090	0,3	6,8	U S A	73,2	MEXICO	6,8
67	030613 SHRIMPS & PRAWNS, FROZEN	28	4 872 116	6 348 898	4 518 647	0,3	0,2	INDONSIA	24,8	VIET NAM	19,8
68	340111 TOILET SOAP	3	5 201 187	4 526 575	4 262 056	0,2	10,1	MALAYSIA	27,8	U S A	26,4
69	851840 AUDIO-FREQUENCY ELECTRIC	6	8 344 135	3 203 113	4 226 977	0,2	2,9	U S A	62,5	CHINA	15,5

AMPLIFIERS												
OTHER ELECTRO-DIAGNOSTIC												
70	901819	APPARATUS	8	11 819 189	3 182 069	4 188 300	0,2	2,6	U S A	41,8	CHINA	20,1
71	321511	PRINTING BLACK INK	2	10 935 077	3 407 877	4 128 600	0,2	15,6	U S A	51,7	MEXICO	15,6
		PARTS OF ERECTRICL										
72	851190	IGNITION,GENERATORS	5	5 948	10 391 161	4 121 016	0,2	7,9	U S A	29,6	PHILIPPIN	11,1
73	854430	WIRING SETS	10	649 197	1 036 923	4 117 394	0,2	0,3	CHINA	36,4	PHILIPPIN	22,6
		PECTIC SUBSTANCES,										
74	130220	PECTINATES, PECTATES	4	1 779 511	1 499 790	4 067 114	0,2	11,3	DENMARK	48,6	FRANCE	19,5
		GASOLINE										
75	840734	ENGINE,VEHICLE,CAP>1000CC	5	15 051 201	1 569 137	3 980 417	0,2	1	U S A	80,3	INDONSIA	10,5
		DATA/GRAPHIC DISPLAY										
76	854040	TUBES,COLOUR	1	22 904 121	12 376 178	3 745 278	0,2	48,6	MEXICO	48,6	U S A	33,1
		MAYONNAISE, OTHER										
77	210390	CONDIMENTS& SEASONINGS	11	4 776 482	3 489 935	3 728 066	0,2	2,5	U S A	17,2	THAILAND	17,2
78	320300	NATURAL COLOURING MATTER	7	7 810 163	2 295 250	3 406 322	0,2	5,8	SPAIN	17,1	CHINA	12,5
		MICROPHONES & STANDS										
79	851810	THEREFOR	4	2 717 491	2 597 980	3 244 123	0,2	6,9	CHINA	36,8	R KOREA	19,2
		SWINE HAM & SHOULDER WITH										
80	020322	BONE, FROZEN	1	2 791 282	3 680 699	3 216 024	0,2	52,5	MEXICO	52,5	CANADA	29,7
		PARTS OF ELECTRIC										
81	853890	CONTROL/DISTRIBUTION	15	6 209 265	4 320 765	3 214 589	0,2	0,9	CHINA	26,3	U S A	17,3
		CONDUCTORS,W										
82	854441	CONNECTORS,VOLTAGE<=80V	11	1 967 568	2 938 258	3 204 268	0,2	0,8	CHINA	70,3	U S A	12,1
		OTHER PARTS OF MOTOR										
83	870899	VEHICLES	21	2 150 336	1 209 470	3 187 900	0,2	0,5	U S A	27	GERMANY	12,4
		ORTHOPAEDIC OR FRACTURE										
84	902110	APPLIANCES	6		2 051 954	3 165 009	0,2	1,7	U S A	37,1	GERMANY	24,9
85	760200	ALMINIUM WASTE & SCRAP	12	1 131 294	298 347	3 093 669	0,2	2,2	U S A	33	SAUD ARB	7,9
86	080300	BANANAS, FRESH OR DRIED	4	2 161 900	2 595 762	3 037 449	0,2	0,6	PHILIPPIN	79,5	ECUADOR	13,3
		OPACYFYING PREP,X-										
87	300630	RAY;DIAGNOSTIC REAGENT	7	3 293 073	3 130 475	2 967 374	0,2	1,1	GERMANY	82,9	CANADA	6,3
		ART FILA YARN,OTHER										
88	540342	MULTIPLE,ACETATE	1		886 808	2 783 967	0,2	94,1	MEXICO	94,1	U S A	4,6
		PRODUCT OF FISH, AQUATIC										
89	051191	INVERTEBRATES	4	185 388	3 046 019	2 759 951	0,2	9,6	CHINA	36,8	U S A	13,2
90	350211	DRIED EGG ALBUMIN	6	3 420 890	2 686 436	2 758 765	0,2	5,9	NETHLNDS	29,4	CANADA	20
		DRESS PATTERN ETC OTHER										
91	630790	MADE UP ATCL	11	3 761 577	2 365 467	2 595 343	0,1	0,6	CHINA	73,8	U S A	6,2
		OTHER ELECTRIC										
92	854389	APPARATUS,W FUNCTION	22	4 551 956	5 818 340	2 592 057	0,1	0,2	U S A	30,1	CHINA	28,8

93	852910 AERIALS & PARTS OF AERIALS AIR COMPRESSOR,F	7	257 587	1 914 443	2 585 490	0,1	1,1	U S A	44,9	CHINA	31,3
94	841430 REFRIGERATING EQUIPMENT OTHER TELEPHONE SETS OR	8	2 026 520	1 792 592	2 559 439	0,1	2,2	THAILAND	47,8	SINGAPOR	10,5
95	851719 VIDEOPHONES COTTON, NOT CARDED OR	6	1 234 314	506 293	2 532 435	0,1	2	THAILAND	33,8	CHINA	24,4
96	520100 COMBED	11	5 219 951	2 973 011	2 439 942	0,1	0,9	U S A	41,3	AUSTRAL	33
97	853340 OTHER VARIABLE REGISTRORS BOARD ETC,ELEC	5	701 262	923 748	2 399 019	0,1	3,4	CHINA	63	U S A	11,3
98	853710 CONTROL/DISTR,VOLT<=1000V ADDITIVE FOR LUBRICATING OIL	15	7 522 085	3 730 793	2 344 399	0,1	0,8	CHINA	32,6	U S A	20
99	381121 CON OIL	8	2 607 980	1 929 118	2 332 333	0,1	1,2	U S A	47	SINGAPOR	29,8
100	030342 YELLOWFIN TUNAS, FROZEN	8	139 058	1 207 340	2 277 648	0,1	1	TAIWAN	50	R KOREA	24,7

Source : Ministère des Finances du Japon. *Trade Statistics*. Donnée en ligne : www.mof.go.jp . Les données ont été adaptées par l'auteur.

Note : Rang B : indique le rang du Mexique dans les importations du Japon d'un produit spécifique ; les parts (%) sont basées sur les chiffres de 2003 ; le ratio indique le pourcentage de la valeur d'un produit spécifique dans les importations totales du Japon en provenance du Mexique.